Your Guide to Working with CIDA

December 2000

Produced by the Canadian International Development Agency (CIDA)

For additional information about CIDA's programs, activities and operations, please visit our Internet site at the following address:

http://www.acdi-cida.gc.ca

or contact:

Public Inquiries
Communications Branch
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Tel : 1-800-230-6349
(819) 997-5006 (NCR)

Telecommunications Device for the Hearing and Speech Impaired: (819) 953-5023

Fax: (819) 953-6088

E-mail: info@acdi-cida.gc.ca

December 2000

© Minister of Public Works and Government Services Canada, 2000

Catalogue No. E94-269/2000
ISBN 0-662-65390-4

Printed in Canada

Printed on 100% recycled paper, all post-consumer fibre.

Your Guide to Working with CIDA

December 2000

101-04382/

Table of contents

About this guide 1

Basic tips 2

CIDA at a glance 3

The contracting process 6
- How to find contracting opportunities at CIDA 6
- Unsolicited proposals 6
- Service contracts 7
- CIDA's Aboriginal Procurement Strategy (CAPS) 8
- Goods and commodities procurement 8
- Lines of Credit 8

Opportunities within CIDA 9
- Multilateral Programs Branch 9
  - Multilateral Development Banks 9
  - Food Aid Program 11
  - United Nations Organizations 11
- Canadian Partnership Branch 13
  - Non-Governmental Organizations Division 13
  - Institutional Cooperation Division 13
  - Industrial Cooperation Program 14
- Program of Cooperation with Central and Eastern Europe 16
  - Renaissance Eastern Europe 16
  - Other Programs 16
    - Canadian Technical Cooperation Trust Fund 16
- Communications Branch: Development Information Program 17

Opportunities outside CIDA 18
- International Development Research Centre 18
- International Centre for Human Rights and Democratic Development 18

About this guide

Who is this guide for?

This guide is mainly intended for Canadian firms, individual consultants, and voluntary organizations and institutions who are not currently involved with the Canadian International Development Agency (CIDA), but would like to be. Some of the information may also be of use to former CIDA partners, especially if their association with the Agency was more than five years ago. Since then, Canada has adopted a new foreign policy, the Official Development Assistance program (80 percent CIDA-administered) has developed new priorities, and the Agency itself has reorganized and is responsible for the delivery of programs to the former Soviet Union and Central and Eastern Europe. CIDA's contracting regime has also been modified to make it more open and transparent.

What are the benefits of working with CIDA?

Since 1968, CIDA has been providing assistance to developing countries in the form of goods, services, financial contributions, humanitarian aid and, most importantly, the transfer of knowledge and skills. These social, economic and human investments have made a tremendous difference in the lives of millions of men, women and children around the world. In little more than a generation, for example, average real incomes have doubled. Eighty percent of the world's children have been vaccinated against the six most infectious diseases, and smallpox has been completely eradicated.

CIDA works in partnership with all elements of Canadian society, including the business community, non-governmental organizations (NGOs), professional associations, co-operatives, educational institutions and international agencies. Developing countries are also essential partners. The benefits work both ways. Consider that:

- About 70 cents of every official development assistance dollar is returned to Canada through jobs and the purchase of our goods and services.
- The jobs of more than 33,000 Canadians are sustained by our aid program.
- The 2,000 Canadian businesses receiving aid-related contracts are making connections with some of the world's fastest-growing markets.
- Fifty Canadian universities and 60 colleges benefit from aid-related contracts.
- The return on investment, through the Industrial Co-operation Program (managed by CIDA), is more than 5 to 1 in Canada, and nearly 12 to 1 in the developing countries.
- Countries that were considered "underdeveloped" as recently as 20 years ago are emerging as important economic powers and valued trading partners for Canada.

What is the purpose of this guide?

With a greater focus on private-sector development as the driving force behind sustainable economic growth and poverty reduction in developing countries, the Agency is looking to broaden its partnerships with Canadian businesses, institutions and NGOs in order to ensure growth with equity. It also aims to reach out to those who have not traditionally been involved in development co-operation, but whose skills, experience and know-how are also part of our resource base. The purpose of this guide is to make it easier for potential partners to identify opportunities to work with CIDA. The guide will explain:

- ***How*** the service contracting process works
- ***What*** you or your firm, organization or institution can do to increase your chances of winning a contract or getting a contribution
- ***How*** the Industrial Cooperation (INC) and Renaissance Eastern Europe programs operate and ***who*** is eligible
- ***What*** sectors are currently a priority for CIDA
- ***What*** the Development Information Program is all about
- ***How*** to access opportunities from multilateral organizations
- ***How*** CIDA's unsolicited proposal mechanism works, and
- ***Where*** to go for more information

To find out more, read on...

Basic Tips • Basic Tips • Basic Tips • Basic Tips • Basic Tips • Basic Tips

- Determine whether there is a market within CIDA for the goods and/or services offered by you, your firm, or your organization. Obtain a copy of the government's foreign policy statement, *Canada in the World*, to see what the priority areas are. Also, read the section on CIDA in the federal government's yearly *Main Estimates* for indications of key sectors. These and other publications may be obtained from CIDA's **Public Inquiries**, tel.: (819) 997-5006; toll-free: 1-800-230-6349; TDD: (819) 953-5023; fax: (819) 953-6088; e-mail: info@acdi-cida.gc.ca

- Do you have an up-to-date copy of the CIDA publication *Service Contracts and Lines of Credit*? In it you'll find a listing of organizations carrying out CIDA-funded projects, to whom you could offer your services as a sub-contractor. This document will also give you a better understanding of CIDA's current areas of focus. (To order, see Public Inquiries above).

- There are several ways of working in partnership with CIDA and contributing to Canada's international cooperation program. Many opportunities lie in the areas of basic health, water, sanitation and shelter, infrastructure services, private sector development and the environment. There is also a need for individuals and organizations with expertise in human rights, democratic development and good governance. Both the profit and not-for-profit sectors have an important role to play.

- Apart from direct program delivery, there are opportunities in the support services, including policy analysis, information technology, human resource development, audit and evaluation, and communications.

- Cultivate key CIDA contacts and keep in touch regularly to track upcoming opportunities. If you are interested in a particular project, follow it through each stage. Through your CIDA contact, keep informed of such developments as the renewal or expansion of a project.

- You can also present unsolicited proposals to CIDA in support of the Agency's bilateral programs. See page 4 for details.

- Look for opportunities to form alliances with firms or non-governmental organizations (NGOs) that have complementary strengths. A proposal that offers a fuller range of services has a better chance of success.

- You can also present business proposals to CIDA, for funding under the Industrial Cooperation Program or the Renaissance Eastern Europe Program. See pages 15 and 17 respectively for more details, including eligibility requirements.

- Note that CIDA does not maintain a consultant's registry or supplier inventory. If you wish to bid on CIDA contracts you should consider subscribing to the on-line tendering service MERX (see page 7). Monitoring MERX will also keep you informed about recent contract awards that could lead to sub-contracting opportunities.

- Are you clear on the distinction between *aid* and *trade*? Canada's international cooperation program is dedicated to reducing poverty in the developing world and, although trading relationships may spin off from such activity, trade is not the program's main purpose.

- Visit the CIDA website for information on our programs in specific countries. You can find us at: **http://www.acdi-cida.gc.ca**

CIDA at a glance

What is CIDA?

CIDA, or the Canadian International Development Agency, is the federal agency charged with planning and implementing most of Canada's international development cooperation program. CIDA administers approximately 80 percent of the aid budget. The other 20 percent is administered by the Department of Finance and the Department of Foreign Affairs and International Trade. CIDA supports projects in more than 100 countries, which represent four fifths of the world's population. CIDA works in partnership with developing countries, Canadian organizations, institutions and businesses, as well as international organizations and agencies. As stated in Canada's foreign policy, the main purpose of the Official Development Assistance (ODA) program is "to support sustainable development in developing countries, in order to reduce poverty and to contribute to a more secure, equitable and prosperous world."

Why does Canada have a development cooperation program?

By furthering the social and economic development of developing countries, or countries-in-transition (such as those of the former Soviet Union), the cooperation program contributes to global security and prosperity, including our own. In so doing, it gives Canada a major voice internationally, projects our values, makes our institutions and businesses known, and creates ties between Canadian society and developing countries. The assistance program is helping to: reduce poverty; wipe out disease; halt the spread of AIDS; protect the environment; improve the status of women; strengthen democratic development; foster respect for human rights; and create jobs. To achieve these goals, the program concentrates on the following ***six priorities***.

Basic human needs to support primary health care, basic education, family planning, nutrition, water and sanitation, and shelter. Twenty-five percent of ODA will be committed to this area.

Women in development to support the full participation of women as equal partners in the sustainable development of their societies.

Infrastructure services to help developing countries deliver environmentally sound infrastructure services – for example, rural electricity, roads, telecommunications, clean water and sanitation – with an emphasis on poorer groups and building local capacity.

Human rights, democratic development and good governance to increase respect for human rights, including children's rights; to promote democracy and better governance; to strengthen the components of civil society, such as civic organizations and trade unions; and to ensure the safety of the individual.

Private-sector development to promote sustained and equitable economic growth by supporting private-sector development in developing countries.

The environment to help developing countries to protect their environment and to contribute to addressing global and regional issues.

Opportunities to work with CIDA are directly linked to these priorities. For example, support for "basic human needs" could include supplying vaccines and other medications, training health personnel, and providing water treatment systems.

How is CIDA structured?

- ***Programs:*** Bilateral (Africa and Middle East, Asia, Americas), Multilateral, Canadian Partnership, Central and Eastern Europe.
- ***Corporate Branches:*** Policy, Communications, Human Resources and Corporate Services, Performance Review.

Most opportunities to work with CIDA arise from the following four programs:

Bilateral programs

The bilateral programs, also called "geographic" programs, provide assistance to developing countries in Africa and Middle East, Asia, and the Americas in accordance with agreements signed between Canada and the recipient countries. CIDA's contribution is provided in the form of programs and projects that respond to needs identified by the recipient country and planned in cooperation with it. Canadian partners, including businesses, institutions, or voluntary organizations carry out most of the bilateral aid projects. Funding is mainly provided through goods and services contracts or contribution agreements. Organizations implement projects in cooperation with partners in developing countries. Bilateral assistance also includes food aid and lines of credit.

Multilateral program

Through the multilateral program, CIDA contributes to the development and emergency assistance programs and activities of the UN and other international organizations, including the United Nations Children's Fund (UNICEF), the United Nations Development Programme, the Regional Development Banks, the Red Cross movement and the development institutions of the Commonwealth and La Francophonie.

Membership in multilateral organizations gives Canada the opportunity to influence a large volume of assistance by encouraging countries and agencies to adopt development priorities similar to its own and to play a role in the development efforts in a larger number of countries and sectors than would be possible through bilateral programs alone.

Partnership program

This program financially supports projects initiated and implemented by Canadian institutions, associations and NGOs, as well as private-sector initiatives that can benefit developing countries. It includes:

- ***Non-governmental organizations/institutions program:*** CIDA supports the work of more than 200 Canadian and international voluntary organizations. NGOs have direct experience in working with local populations in developing countries. Institutional partners, including universities and colleges, unions, co-operatives and professional associations, bring a specialized perspective to development challenges, such as applied research capability.

- ***Industrial Cooperation program, or INC:*** INC provides financial support to facilitate the formation of collaborative ventures between Canadian firms and their counterparts in developing countries. To be eligible for funding, projects proposed must promote social and economic progress in those countries. CIDA has helped several thousand Canadian businesses play a role in world development, while giving them valued international experience and an entry point to future trading relationships.

Central and Eastern Europe Program

This program assists selected countries in Central and Eastern Europe in building democratic societies and making the transition to market economies. It transfers knowledge, skills and technology through partnerships between Canadian organizations, universities and businesses and their counterparts in the recipient country.

Canadian companies can apply for funding through the Renaissance Eastern Europe Program.

◆◆◆

Opportunities to work with CIDA can also be found in its Policy Branch, which is responsible for the development of Agency policies and for the provision of technical and scientific advice to CIDA and its partners. To fulfill this mandate, the Branch draws on the expertise of individuals, firms, organizations and institutions in a range of fields, including women in development, human rights, good governance and other social development issues, as well as in such scientific and technical areas as the environment, forestry, fisheries and economics.

For more information, contact CIDA Public Inquiries, 5th Floor, 200 Promenade du Portage, Hull, Quebec, K1A 0G4; tel: (819) 997-5006; toll-free: 1-800-230-6349; TTD: (819) 953-5023; fax: (819) 953-6088; e-mail: info@acdi-cida.gc.ca

Canadian International Development Agency | Agence canadienne de développement international

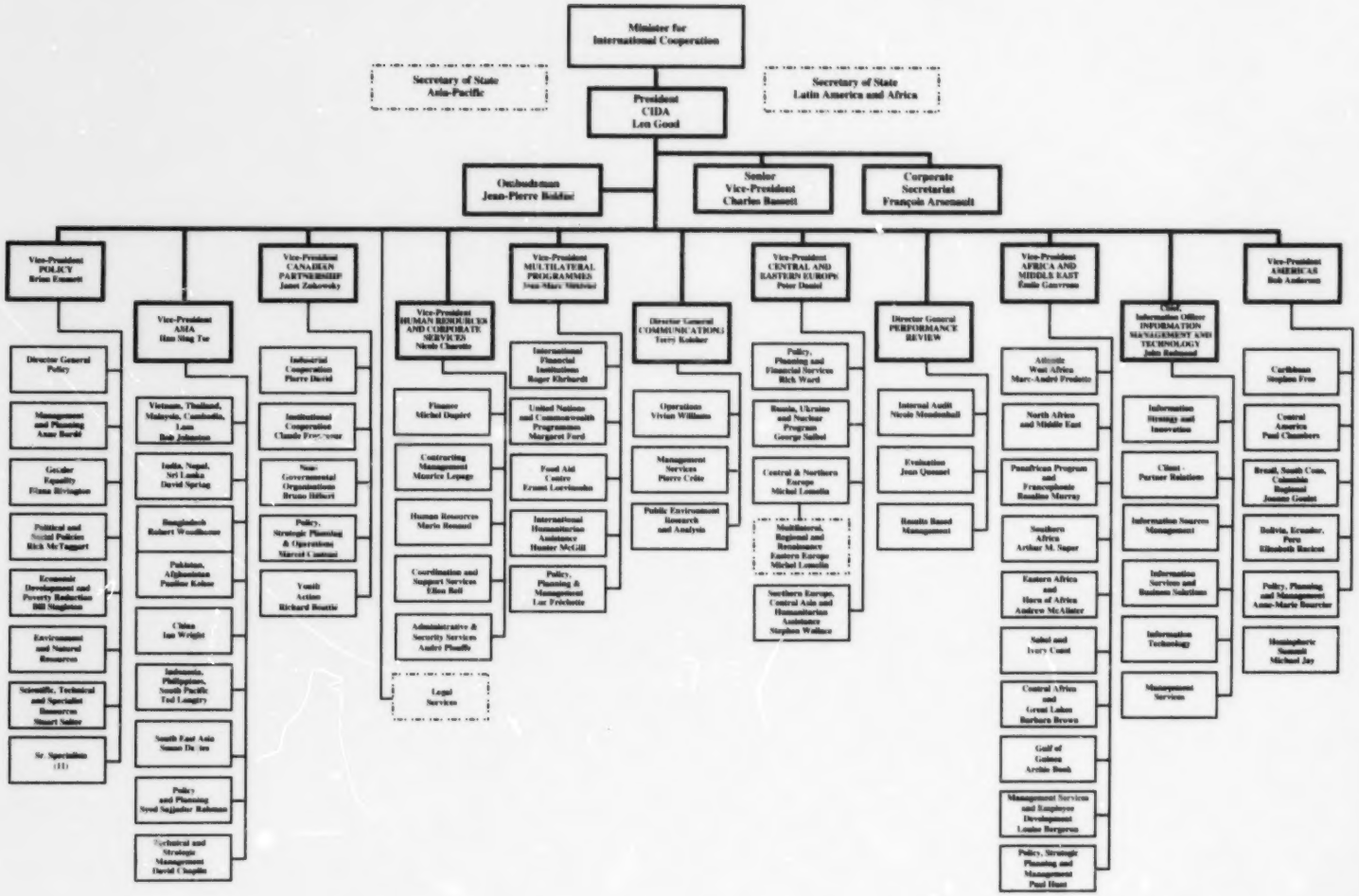

Your Guide to Working with CIDA

The contracting process

Most contracting opportunities (goods or services) originate from CIDA's **Bilateral Programs**. The three bilateral branches (**Africa and Middle East, Asia, Americas**) are responsible for planning and delivering Canada's government-to-government assistance, including the provision of training and technical assistance; equipment and goods, such as medical supplies; commodities; and support for capital infrastructure projects. Projects are developed in cooperation with the recipient government and reflect both the needs of the developing country and Canada's capabilities. Most bilateral assistance is delivered directly by Canadian suppliers and executing agents, or under recipient country procurement, all within the framework of Canadian tied aid policies and Canadian content requirements.

Since January 1997 CIDA's contracting process provides equal access to competition for service contracts for both the for-profit and not-for-profit sectors. In addition, a bilateral responsive mechanism allows both the for-profit and not-for-profit sectors to submit unsolicited proposals. If approved, a contribution agreement is entered into instead of a contract.

How to find contracting opportunities at CIDA

CIDA provides basic information to its partners and the general public about **Projects at the Planning Stage (Pipeline)** available only on its web site. These are projects that the Agency is currently planning in any of the three bilateral branches under the framework of the Bilateral Directed and Responsive Mechanisms. The information is reviewed and updated on a regular basis, and may change considerably as planning proceeds. Projects are listed by Branch and by country and for each anticipated activity there is a Planned Project Information Summary sheet providing basic data such as project goal, objectives and results expected. A project will be listed until it has been approved at all levels, the Request for Proposal on **MERX** (Electronic Tendering Services) has closed, or a decision has been made not to proceed with it. A competitive process usually begins after project approval. Prospective bidders should treat the anticipated project approval date given in the Planned Project Information Summary sheet as merely an indication of the estimated time-frame for the planning and approval process. Requests for proposals for service contracts will be put on **MERX**.

Although most contracts relate to CIDA's bilateral programs, there may also be contracting opportunities with CIDA's service branches to provide, for example, policy analysis, audit, evaluation, training, information technology services, research and analysis, strategic planning and communications products.

In addition, suppliers interested in providing food aid and humanitarian assistance should refer to CIDA's **Multilateral Programs**.

Unsolicited Proposals

CIDA's bilateral unsolicited proposal mechanism allows the Agency to respond to unsolicited, innovative proposals that make good development sense. This mechanism is open to both the for-profit and not-for-profit sectors.

Conditions of Eligibility

- **Private (for-profit) sector:** companies must be at least 51% Canadian owned and based in Canada.
- **Not-for-profit sector:** the organization or the institution must have its head office in Canada and must be governed by an elected Board of Directors.

Proposals submitted by partners will be required to meet the following conditions: development impact must prevail; there must be conformity with the country or regional frameworks; no profits can be associated with the contribution agreement; there will be a general limit of $5 million per contribution; and cost-sharing and leveraging will be taken into account in the approval process.

Proposals will not be in competition with other proposals submitted by other partners, but rather will be judged solely in relation to their development value. If a proposal

is successful, a contribution agreement between the partner and CIDA will be signed. There will be no annual or biannual competition to manage this responsive mechanism, since CIDA's geographic branches could receive unsolicited proposals at any time. To keep partners well informed, CIDA may periodically use the Internet to indicate the programming thrusts that it favours in countries of concentration.

For more information, see ***A Guide to CIDA's Bilateral Responsive Mechanism (Unsolicited Proposals)***.

Service contracts

From firms with hundreds of employees to the individual consultant, and from non-governmental organizations (NGOs) to public institutions, CIDA's service contracting process is designed to give the largest possible number of Canadian suppliers an equal opportunity to take part in international development activities.

Conditions of Eligibility

Entities entering into contractual arrangements with CIDA must be based in Canada and be 51% beneficially owned and controlled by Canadian citizens or landed Canadian immigrants. This restriction applies to each entity within a consortium, joint venture or partnership entering into a contract with CIDA. In the case of not-for-profit organizations, only those registered in Canada with a Board of Directors composed of more than 51% Canadian citizens, or landed Canadian immigrants, can enter into contractual arrangements with CIDA. For more information please consult ***CIDA 102 - General Conditions (Request for Proposals)***.

The electronic tendering service – MERX

The electronic tendering service (MERX) is a nation-wide electronic bulletin board which advertises government goods and services contracts. It is supported through subscription fees and the sale of bid documents. MERX is accessible by computer/modem from anywhere in Canada, and is managed under licence to Public Works and Government Services Canada (PWGSC). For more information on MERX please call **1-800-964-6379** or via the Internet at **http://www.merx.cebra.com**

Selection of suppliers for contracts above $100,000

Through MERX, CIDA invites suppliers to respond to requests for proposals in order to secure contracts. Proposals are evaluated on the basis of technical excellence and financial competitiveness. The winning proposal will be the one that offers the best quality/price ratio.

Selection of suppliers for contracts below $100,000

There are several mechanisms, all designed to increase access for firms and individual consultants, as well as for organizations from the voluntary sector.

- ***Standing offers***: Standing Offer Arrangements (SOAs) are important contracting mechanisms, which provide quick access to consulting services for modest but critical activities at various stages of the program cycle. CIDA maintains its own standing offer system. Suppliers are informed of new standing offers through MERX. CIDA also announces opportunities for standing offer arrangements on its Internet site. The numbers and amounts of SOAs are based on a needs analysis carried out in each branch. Arrangements are normally for a three-year period. Standing Offer Arrangements are established on the basis of "best value" (i.e., technical merit and cost). CIDA also uses the government-wide standing offers administered by Public Works and Government Services Canada (PWGSC). (Note: The award of a standing offer does not oblige CIDA to requisition the firm's services.)
- ***Special operating agencies***: CIDA maintains its standard agreements with special operating agencies such as Consulting and Audit Canada and the Public Relations and Print Contract Services Sector of PWGSC.
- ***Electronic tendering service (MERX)***: CIDA may advertise its needs for contracts under $100,000 through MERX. In some cases, the Agency may also award a contract to a sole supplier and advertise it on MERX in the form of an Advance Contract Award Notice (ACAN).
- ***Non-competitive selection:*** Where necessary to meet operational requirements and in the interest of cost-effectiveness, CIDA may award a contract to a given consultant without competition or, alternatively, award the contract based on a review of the qualifications of a limited number of consultants. This process is generally limited to lesser dollar value contracts and where the services cannot be obtained through existing standing offers.

CIDA's Aboriginal Procurement Strategy (CAPS)

CIDA has implemented a strategy aimed at promoting Aboriginal business development through the Agency's procurement process. CAPS has three components:

- ***Aboriginal Supplier Incentive:*** The incentive awards up to 50 bonus points to proposals that include Aboriginal participation. The points are added after the technical and financial components have been evaluated and reflect the degree of Aboriginal involvement (fees and expenses) in relation to the overall value of the proposal. The incentive applies to competitive requests for proposals for programs and projects financed by CIDA's aid budget.
- ***Voluntary Set-Asides:*** Set-asides restrict the bidding process for some of CIDA's operating requirements to Aboriginal suppliers. The value of set-asides should increase from 1% in 1998-99 to 3% in 2000-2001 based on eligible operating requirements of $14 million in each year.
- ***Information Sessions:*** A variety of means will be used to inform CIDA staff, existing suppliers and Aboriginal suppliers about CAPS.

For the purpose of this program, an Aboriginal organization is defined as one which is 51% owned and controlled by Aboriginal persons, and whose workforce is at least one-third Aboriginal if it has six employees or more. An Aboriginal person is an Indian, Métis or Inuit who is a Canadian citizen and normally resides in Canada. Non-Aboriginal organizations may enter into joint ventures with one or more Aboriginal entities. The ensuing joint venture will be considered as Aboriginal as long as 51% of the joint venture is controlled by an Aboriginal entity or entities.

CIDA will use the **Aboriginal Supplier Inventory (ASI)**, maintained by the Department of Indian and Northern Affairs, to determine if suppliers are officially recognized as Aboriginal. The ASI contains information on more than 3,500 Aboriginal suppliers. Owners of businesses that meet the ASI criteria can register online. CIDA reserves the right to request, before and/or after the signing of the contract, that the Consultant provide official certification as to the Aboriginal status of employees, sub-consultants or suppliers.

Goods and commodities procurement

The Development Cooperation program relies mainly on Canadian-bought goods – either raw materials or finished products. Please note that CIDA does not generally procure directly from suppliers, but finances procurement activities conducted on its behalf. Most procurement opportunities are linked to service contracts. There are three different procurement modes used for CIDA projects:

- ***PWGSC alone:*** PWGSC procures on CIDA's behalf, for contracts worth $25,000 or more. Opportunities are advertised on MERX.
- ***PWGSC delegates to CIDA*** for goods that are linked to a major project being carried out by a Canadian Executing Agency or Purchasing Agent under a service contract with CIDA. The goods portion of the contract may not exceed 40% of the total value of the project.
- ***Recipient country:*** Procurement must be done in Canada and tied to our goods/commodities.

Lines of credit

Lines of credit, which are sums of money administered by CIDA and made available to recipient countries, are used to fund the procurement of goods, equipment, products or related services in Canada – for example, heavy machinery, fertilizer, rail stock, and telecommunications equipment and services. Suppliers of goods and services that are paid directly through lines of credit are selected through competitive tendering from the recipient country; PWGSC; or a purchasing agent, selected by CIDA through a competitive service contracting process. Agents must have skills in the sector concerned and procurement experience in the recipient country.

For sub-contracting opportunities with Canadian Executing Agencies or Purchasing Agents, you may wish to obtain a copy of the CIDA publication* Service Contracts and Lines of Credit *(available from Public Inquiries and on CIDA's Internet site). For easy reference, the information is listed by sector, country/geographic region, and project.

For more information on contracting, contact CIDA, Human Resources and Corporate Services Branch, Contracting Management Division, 200 Promenade du Portage, Hull, Quebec, K1A OG4; tel: (819) 997-7778 fax: (819) 994-5395; Internet: **http://www.acdi-cida.gc.ca**

Opportunities within CIDA

Multilateral Programs Branch

CIDA oversees Canada's participation in a number of multilateral development and humanitarian organizations. These include UN organizations such as UNICEF and the United Nations Development Programme, Regional Development Banks and the development institutions of the Commonwealth and La Francophonie. CIDA works closely with the Department of Finance, which manages Canada's involvement in the International Monetary Fund and the World Bank, and with the Department of Foreign Affairs and International Trade, which has overall responsibility for ensuring that Canada's involvement with multilateral organizations is in line with Canada's foreign policy objectives.

CIDA's Multilateral Programs Branch manages Canada's contributions to the development programs of the UN and other international organizations, and is also responsible for Canada's food aid and humanitarian assistance programs. Assistance is channelled through organizations such as the World Food Program, the United Nations High Commissioner for Refugees, the Red Cross movement and Canadian NGOs such as CARE, World Vision and the Canadian Foodgrains Bank.

Membership in multilateral organizations gives Canada the opportunity to influence a large volume of assistance by encouraging countries and agencies to adopt development priorities similar to its own. Membership also provides direct economic benefits to Canada. For every dollar contributed by Canada to the Regional Development Banks in 1995, the banks spent 67 cents on Canadian goods and services. Ninety percent of CIDA's food aid program is tied to the purchase of Canadian commodities and services, and procurement of Canadian goods and services by UN organizations such as UNICEF and the United Nations Development Programme has increased steadily since 1991. Indeed, the economic benefits resulting from Canada's membership in multilateral organizations compare favourably with those resulting from CIDA's bilateral programs. There are also important long-term indirect benefits to Canada. Membership enables Canada to contribute to long-term international economic and political stability on which the Canadian economy depends.

Multilateral Development Banks

CIDA has lead responsibility for relations with the Asian, African and Inter-American Development Banks and the Caribbean Sub-regional Development Bank. The Department of Finance manages Canada's participation in the World Bank and the European Bank for Reconstruction and Development.

The Multilateral Development Banks are one of the largest sources of public finance for economic and social development in over 100 low- to middle-income countries and countries-in-transition. The World Bank Group and the Regional Development Banks spend more than US$40 billion in project financing a year, and leverage matching amounts from borrowing countries and co-financiers for projects worth nearly US$100 billion.

MDBs finance the procurement of billions of dollars in goods and services for which only member countries are eligible to compete. Of the annual combined lending by the MDBs (US$40 billion), US$12 billion is spent outside the borrowing countries for goods and services of foreign suppliers. Increasingly, the banks are supporting projects in sectors of activity where Canada is particularly strong: energy, environment, transportation, telecommunications and health. MDBs facilitate the entry of new exporters into foreign markets by bringing a more structured environment, and therefore a level of security, to their initial exposure. By requiring borrowers to follow the International Competitive Bidding process, they ensure a level of fairness and transparency in the bidding process. Since MDBs generally lend to major institutions in these markets, success on a tender can position firms for business financed by other sources. Most importantly, the MDBs open up commercial opportunities that go far beyond the MDB-financed segment to include portions co-financed by other sources (e.g., export credits, other donors, private capital).

A major factor in Canada's procurement performance is the fact that fewer than 200 Canadian firms bid on MDB contracts each year. When Canadian firms do bid, they generally do well. In 1994, a Task Force co-chaired by

CIDA and the Department of Foreign Affairs examined the reasons for the relatively low participation rate by Canadian firms, and recommended measures to address some of the identified constraints. The Task Force's report has been adopted by the government and a three-year pilot program is under way.

CIDA has active Consultant Trust Funds at the World Bank, the International Finance Corporation (the private-sector arm of the World Bank), the Inter-American Development Bank, the Caribbean Development Bank and the European Bank for Reconstruction and Development. These trust funds assist the banks in undertaking initiatives in sectors and regions of development priority for Canada and serve to introduce new Canadian consultants to the banks. Tied to the use of Canadian specialists from organizations, institutions or private-sector firms, the trust funds are used to finance technical assistance for project identification, preparation and, sometimes, ongoing project studies.

While only a small percentage of Canadian consultancies at the MDBs are funded by Canadian trust funds, they have provided opportunities for Canadian firms to gain important knowledge and intelligence about downstream project opportunities. These funds have introduced new Canadian consultants to the banks and helped them secure other contracts through the normal bidding process. By sharing strategic intelligence with Canadian equipment suppliers and manufacturers, the Canadian consultants hired under the trust funds can help maximize downstream benefits to Canada. The banks are solely responsible for administering and managing the trust funds.

For more information

More detailed information on procurement opportunities and Canadian Trust Funds at the World Bank, the European Bank for Reconstruction and Development and the Regional Development Banks can be obtained from the Canadian Offices of Liaison with International Financial Institutions (OLIFI).

For information on the World Bank and the Inter-American Development Bank:

Mr. David Brown
Office of Liaison with International Financial Institutions
Canadian Embassy
501 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20001
Tel: (202) 682-7788
Fax: (202) 682-7789

For information on the Asian Development Bank:

Mr. Arthur Fraser
Office of Liaison with the Asian Development Bank
Canadian Embassy
P.O. Box 2168
1261 Makati Post Office
Metro Manila, Philippines
Tel: (011-63-2) 815-9536
Fax: (011-63-2) 810-5142

For information on the African Development Bank:

Mr. Patrice Veilleux
Office of Liaison with the African Development Bank
Canadian Embassy
P.O. Box 4104
Trade Center Building
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tel: (011-225) 21-20-09
Fax: (011-225) 21-77-28

For information on the Caribbean Development Bank

Ms. Charlotte Hutson
Mr. Hartley Janssen
Office of Liaison with the Caribbean Development Bank
Canadian High Commission
P.O. Box 404
Bridgetown, Barbados
Tel: (809) 429-3550
Fax: (809) 437-8474

For information on the European Bank for Reconstruction and Development:

Mr. John Kur
Office of the Director for Canada
European Bank for Reconstruction and Development
One, Exchange Square
London, UK EC2A 2EH
Tel: (011-44-171) 338-6509
Fax: (011-44-171) 338-6062

For general information on the Regional Development Banks:

International Financial Institutions Division
Canadian International Development Agency
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec, K1A 0G4
Tel: (819) 997-7616
Fax: (819)953-5348

Food Aid Program

CIDA's food aid is used to respond to emergencies and to foster development. The overriding goal is to reduce hunger and malnutrition as obstacles to health and sustainable development. The link between nutrition, health and poverty is at the core of CIDA's food aid activities: malnutrition causes disease; disease prevents people from working; the loss of income results in increased hunger. To break this cycle, food aid activities are linked with complementary initiatives in the areas of health, education, income generation and institutional strengthening. Food aid initiatives include, for example, food-for-work programs and targeted food aid to improve the nutritional status of vulnerable women and children, or as an incentive for vulnerable populations to attend health clinics for immunization and other primary health services. The Food Aid Centre is also active in programs to eliminate micronutrient deficiencies (iodine, iron, vitamin A) which cause serious health problems and reduce the benefits of food intake.

Ninety percent of CIDA's food aid program is tied to the purchase of Canadian commodities and services. Wheat, pulses and vegetable oils are the mainstay of the program with wheat flour, corn and canned fish also provided to a lesser extent. Local customs, end-use and the ratio of price-to-nutritional value are determining factors in the selection of commodities. The bulk of CIDA's food aid assistance is provided through the United Nations World Food Program. Food aid is also provided through the bilateral channel (country-to-country) and increasingly through Canadian NGOs such as the Canadian Foodgrains Bank, CARE, Oxfam and World Vision.

Wheat is purchased directly by CIDA from the Canadian Wheat Board and the Ontario Wheat Producers Marketing Board. Other commodities are purchased by PWGSC and Canadian NGOs through competitive tendering.

For more information

Food Aid Centre
Canadian International Development Agency
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec K1A 0G4
Tel: (819) 994-3959 (general information)
Tel: (819) 994-3969 (procurement information)
Fax: (819) 953-5348

United Nations Organizations

CIDA contributes to the core budgets of a number of UN organizations involved in many aspects of development and humanitarian assistance. Through the years, Canada has earned a reputation as an active participant on executive boards and as a spirited advocate of policies important to Canadians. Membership in UN organizations gives Canada the opportunity to play a role in the development efforts in a larger number of countries and sectors than would be possible through bilateral programs alone.

The participation of Canadian firms has increased steadily since 1991, not only at the United Nations Development Programme, but also at UNICEF and the United Nations Population Fund. For every dollar contributed, Canada gets one dollar back.

Steps to follow

Adopt a country-by-country approach. Most decisions to purchase goods and services with UN funds are made by recipient countries. Therefore, firms should make the UN part of their strategy in a specific country rather than trying to target the UN itself.

Firms can also enter their names in the official inventory of the UN for the awarding of contracts for goods and services, at the following address:

United Nations
Contracts and Procurement Service/TCD
New York, N.Y. 10017

Firms interested in service contracts can contact the United Nations Office for Project Services. This autonomous organization acts as an executing agency for many sections of the UN system, development banks and governments. The office hires external consultants and private sector firms to execute most projects for which it is responsible. Its portfolio for 1995 was US$1.04 billion.

United Nations Office for Project Services
Daily News Building
220 East 42 Second Street
New York, N.Y. 10017

Firms interested in the supply of certain goods (e.g., vaccines, tents) can contact the Inter-Agency Procurement Services Office (IAPSO). This organization offers an extensive range of purchasing services to many of the components of the UN system, to recipient countries, to donor countries and to non-governmental organizations. IAPSO also publishes a booklet called *General Business Guide* for persons or firms interested in supplying goods and services to the UN system. This guide provides a list of all the funds, programs, agencies and commissions of the UN system and indicates for each one the categories of services and equipment relevant to them as well as the procedures to follow to become a potential supplier. The guide can be obtained at the following address:

Gittervej 20, Freeport
P.O. Box 2530
DK-2100 Copenhagen, Denmark
Tel: (45) 35 27 37 00
Fax: (45) 35 27 37 98/99

United Nations High Commissioner for Refugees (UNHCR)

Created in 1952, UNHCR provides legal protection to refugees; seeks durable solutions to their problems (voluntary repatriation, local settlement and third-country resettlement); and provides material assistance in the interim period.

CIDA has established a Canadian Consultant Management Trust Fund at UNHCR designed to improve UNHCR's management systems, while increasing the participation of Canadian consultants. Under the trust fund, the services of Canadian consultants and firms are retained for short-term projects in the following sectors: human resources development; strategic planning; management and information systems; assessments of specific management functions; and projects leading to improved management systems and processes.

Proposals are reviewed by UNHCR, which has sole responsibility for the selection of Canadian consultants and firms. Preference is given to candidates with limited prior involvement with UNHCR.

For more information on the Canadian Consultant Management Trust Fund at UNHCR:

Ms. Diane Stewart
Division of the Controller and Management Services
United Nations High Commissioner for Refugees
P.O. Box 2500
CH-1211
Geneva, Switzerland
Tel: 41-22-739-8944
Fax: 41-22-739-8627

For general information on CIDA's work with UN organizations:

Technical Cooperation Division
Canadian International Development Agency
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec, K1A 0G4
Tel: (819) 994-3943
Fax: (819) 997-6632

Canadian Partnership Branch

Non-Governmental Organizations Division

Overview

The Non-Governmental Organizations Division responds to requests from Canadian voluntary sector organizations to co-finance (cost-share) appropriate projects and programs in developing countries. The program is comprised of Canadian NGOs; international NGOs; and Volunteer Sending Organizations. Canadian NGOs work hand-in-hand with developing country NGOs, community action groups and people's organizations. The international NGO program supports global networks of national and local non-government members involved in development issues of importance to Canada, such as the environment, gender equity and human rights. Through its Volunteer Sending Program, NGO Division encourages the transfer of technology and skills to developing countries.

Approach

The emphasis is on creating and sustaining true *partnerships*, rather than a donor-client relationship, and on strengthening the capacity of developing country partners to manage on their own. The NGO program recognizes voluntary sector organizations as independent entities with their own goals, priorities, governance structures and constituencies. Not only do they bring a wealth of knowledge and expertise to development challenges, they also raise funds and invest their own "sweat equity" in development projects and initiatives.

Funding

Funding is based on cost-sharing between CIDA and the partner organization, with the NGO Division normally covering 20 to 50 percent of the program/project costs. Ownership, however, remains with the initiating partner organization.

Criteria

Funds are allocated on the basis of CIDA programming priorities and established performance assessment criteria. These include:

- capacity building in developing countries;
- leverage (the ability to enlist other partners and create a "multiplier" effect);
- benefits to Canada, including development education opportunities (to increase public support for Canada's development cooperation program);
- sound governance, program management and administration; and
- potential for adding to the storehouse of "lessons learned" on cost-effective approaches to sustainable development.

For more information on the NGO Division, call (819) 997-6202; fax (819) 997-4193, or write to:

NGO Division
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Institutional Cooperation Division

Overview

The Institutional Cooperation Division contributes to CIDA priorities by supporting initiatives designed to strengthen developing countries' institutions and civil societies. The division has three programs: Educational Institutions; Co-operatives, Unions and Professional Associations; and Scholarships, Environment and Institution.

Approach

The programs of this division respond to the proposals of Canadian institutions and their overseas counterparts.

- **Educational Institutions** This program focuses on the development-related activities of Canadian post-secondary institutions, chiefly providing support through two main channels: the *University Partnerships in Cooperation and Development Program* and the *Canadian College Partnership Program*. The division works closely with the Association for Universities and Colleges of Canada and the Association of Canadian Community Colleges. These organizations manage block funding from CIDA and act as a clearing house, evaluating and funding international development project proposals from Canadian institutions.

- **Co-operatives, Unions and Professional Associations** The *Co-operatives Program* works with Canada's co-operative sector, supporting poverty reduction in developing countries by helping their co-operatives build expertise, particularly in the areas of agrifood and financial services. The *Unions Program* works with the Canadian trade union sector, which has strong bilateral and multilateral connections, to further good governance and people's empowerment. The *Professional Associations Program* supports the initiatives of a variety of Canadian professional groups that aim to strengthen the capacities of their counterparts in developing countries.

- **Scholarships, Environment and Institution** *The Scholarship Program* administers the Francophonie, Marine and other scholarship programs, as well as sponsoring trainees from developing countries. The *Environmental Non-governmental Organizations Program* supports the activities of Canadian environmental NGOs in developing countries. The *Canada World Youth Program* works with youth in Canada and overseas.

Funding

Funding is based on cost sharing between CIDA and the partner organization.

Criteria

Institutional cooperation supports partnerships that observe the following basic principles:

- The activities of partners in developing countries correspond to CIDA programming priorities and objectives.
- Projects are developed and proposed by Canadian institutions and organizations, which are responsible for planning and implementing their activities.
- The sustainability of partnerships is apparent in the proposals submitted.
- The partners mutually benefit from projects implemented by their respective organizations.
- Project activities aim to maximize the advantages of institutional cooperation through the multiplier effect achieved through partnership.
- Cost sharing ensures the institutions' and organizations' responsibility for implementing projects.

For more information on the Institutional Cooperation Division, call (819) 997-5041, or fax (819) 997-0513, or write to:

Institutional Cooperation Division
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Industrial Cooperation Program

Overview

The role of the private sector, in all countries, is critical to economic growth, job creation and ultimately – if the benefits are equitably distributed – poverty reduction. The Industrial Cooperation Program harnesses the resources of Canada's business sector in promoting sustainable socio-economic development by co-financing collaborative ventures between Canadian firms and their developing country partners. Long-term relationships allow developing countries to tap into the technology, capital and skills they greatly need, while enabling Canadian businesses to create jobs, earn profits and gain access to some of the world's fastest-growing markets. Recent data attest to the reciprocal benefits. On average, every dollar contributed by INC generates approximately $12 in the developing countries and $6 in Canada.

Basic principles/approach

- **Responsiveness** INC supports projects developed and proposed by Canadian firms. These firms retain ownership of their projects.
- **Sustainability** INC provides only a partial and initial contribution; however, INC selects projects with access to other funding sources, to ensure their viability.
- **Mutual benefit** INC supports projects that will benefit the economies of both partner countries.
- **Cost-sharing** INC aims to reduce the risks associated with doing business in an untried market. The Canadian firm and its foreign partner(s) must still provide most of the funding required to implement the proposed project. If the project turns a profit in its early stages, applicants may have to repay part of the contribution.

Funding channels INC can help firms conduct preliminary evaluations of their projects, and enhance the development benefits upon project implementation. It can also share the costs of activities such as training or technology transfer to ensure the sustainability of the project. However, CIDA cannot invest directly in the project through a capital contribution. There are two main funding channels:

- **Investment** (by far the most popular and mutually beneficial) assists eligible Canadian firms, especially those in the *manufacturing and service sectors*, in conducting in-depth ***viability studies*** of the potential for concluding long-term cooperation agreements, such as *joint ventures* and *licensing agreements*, with firms in developing countries. If the Canadian firm decides to go ahead, it may request INC support for increased development impacts and technology transfer through a ***project support*** mechanism.

- **Professional services** assists eligible Canadian firms, mainly *consulting firms*, to conduct studies and to provide potential clients in developing countries with advice and assistance relating to capital projects. Mechanisms include ***preliminary studies***, ***detailed studies***, and ***project support***.

Priority sectors

Because the primary purpose of INC is *development*, all projects supported under the program should focus on at least one of the six priorities of Canada's ODA program, with private-sector development being the most prominent. The following types of projects are **not** eligible for funding.

- product testing and marketing activities;
- activities limited to selling or exporting;
- establishment of business agency services;
- preliminary project identification activities;
- speculative activities, such as mining exploration or real estate development;
- projects whose result would be to transfer jobs from Canada to other countries; and
- nuclear technology.

Who is eligible?

To be eligible for INC funding, companies must:

- be subject to corporate income tax;
- have annual sales in excess of $1 million for at least two consecutive years (it is still possible to qualify if you do not meet this requirement; contact CIDA to find out more);
- have been in business in Canada for at least three years;
- hold the proprietary rights to the technology they propose to transfer;
- have a track record in the services offered or in manufacturing the products in question;
- be financially sound – i.e., able to share the project costs and assume their share of the funding required to implement the project;
- possess the necessary human and technical resources;
- prepared to invest in the developmental aspects of the project (i.e., gender equity or environmental components); and
- already have taken specific steps, including identifying a developing country partner, and probable access to sources of funding that will be required for project implementation.

Note: The above list is not exhaustive. Interested applicants should request the information kit or contact an INC representative directly at the number below.

To request an information kit or further information on the INC program, call (819) 953-5444, fax (819) 953-5024, or write to:

Industrial Cooperation Program
CIDA
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

The information kit is also available on the Internet at **http://www.acdi-cida.gc.ca** or by FAX LINK at (613) 944-4500, or through CIDA's Public Inquiries at (819) 997-5006; fax (819) 953-6088; TTD (819) 963-5023 or e-mail info@acdi-cida.gc.ca

Program of Cooperation with Central and Eastern Europe

Overview

Canada's program of technical cooperation with countries of the former Soviet Union is managed by the CEE Branch at CIDA. This program has three objectives:

- to support the transition of recipient countries to market-based economies;
- to increase Canadian trade and investment links with the region; and
- to promote democratic development.

Canada's strategic interests in the CEE region include nuclear safety and conflict prevention. The **bilateral technical cooperation** program emphasizes capacity building, knowledge and technology transfer, and partnership with business, labour, government, academia and NGOs. Priority countries include Russia, Ukraine, Romania, Slovak Republic, Baltic State, the former Yugoslavia and the Central Asian republics.

Approach

The bilateral cooperation program is both responsive and proactive. Most projects originate with Canadian firms, NGOs and public institutions seeking funding support, on a cost-sharing basis, for initiatives related to the program's objectives. This approach ensures flexibility, customization and rapid response. In some cases, projects are initiated by Canada, recipient-country governments or international institutions.

Projects undertaken to date cover a wide variety of activities, including initiatives in areas such as:

- human resource development and institutional capacity building
- agriculture and agrifood
- private sector development, including small business development
- environmental technology
- nuclear safety
- financial services
- telecommunications
- energy
- democratization and good governance
- health
- reconstruction in the former Yugoslavia

Renaissance Eastern Europe

Renaissance Eastern Europe is a responsive, shared-cost program which supports the development of joint ventures and trade and investment opportunities in the markets of Central and Eastern Europe (CEE) and the former Soviet Union (FSU). The program recognizes the changing market circum-stances of the region and the need for local models of successful private enterprise.

By sharing certain business development costs associated with penetrating the rapidly evolving markets of the region, Renaissance Eastern Europe helps achieve two fundamental objectives of Canada's cooperation effort:

- to increase Canadian trade and investment links with the region; and
- to facilitate the transfer of technology, expertise and investment consistent with the development and modernization of free market enterprises in the region.

Renaissance Eastern Europe projects are undertaken on a cost-sharing basis with commercial Canadian partners. Eligible cost-sharing proposals include front-end studies to evaluate specific joint ventures or other investment opportunities and enterprise-specific training for local partners of Canadian firms. Other program initiatives include support for bilateral business councils, and business information programs, seminars and trade fairs.

Between its inception in 1990 in 1997, the Renaissance Eastern Europe Program has committed nearly $23.6 million to more 500 projects. To date, the majority of projects have been directed to Russia, Poland, the Czech Republic, Hungary and Ukraine, though markets in all countries across the region are eligible for consideration.

Other programs

- ***Canadian Technical Cooperation Trust Fund*** supports collaboration with the international community and key multilateral agencies such as the Inter-

national Monetary Fund, the Organization for Economic Cooperation and Development, and the International and European Banks for Reconstruction and Development. Under the fund, contracts may be awarded to Canadians to work on activities in the priority sectors of agriculture, environment, financial services, forestry, health, privatization, telecommunications, and energy, in particular oil and gas. By gaining experience through this channel, Canadian firms are better positioned to win other multilateral contracts and to take advantage of emerging trade and investment opportunities.

- Canada is also providing assistance to improve nuclear safety in the region.

For more information, contact the Program of Cooperation with Central and Eastern Europe, CIDA, 12th Floor, 200 Promenade du Portage, Hull, Quebec, K1A 0G4, or call CIDA's Public Inquiries at (819) 997-5006; toll free: 1-800-230-6349. FaxLink Information Service: (613) 944-4500.

Communications Branch: Development Information Program

Overview

The Development Information Program (DIP) is designed to encourage Canadians' understanding of international development issues with *a special emphasis on the important role and unique contribution Canadians make in developing countries.*

The Communications Branch's DIP works in partnership with organizations and firms specializing in public awareness activities. Types of initiatives range from supporting broadcasters (television and radio); publishing; inserts in major Canadian newspapers, magazines and periodicals; exhibits; initiatives aimed at the development and production of development information for youth; interactive computer products; new media; media awareness activities; initiatives ranging from Canadian exchange programs to support for journalism school projects; public awareness campaigns, and publications.

Although film and video productions do qualify for consideration, CIDA will not support these activities in the absence of a firm broadcast and distribution guarantee.

Approach

One of the cornerstones of the Development Information Program's approach is the emphasis placed on encouraging partners to work together to achieve maximum benefits and maximum impact. Many of our partners are developing complementary communications initiatives and are exchanging information and learning from one another.

Funding channels

DIP features three main program components: ***co-productions***; ***co-publications***; and ***media awareness activities***. Project proposals can involve one or any combination of these components. Projects may focus on the research and development aspect, or on the actual production. (*Please note: funding for research and development does* ***not*** *commit CIDA to supporting production.*) Requests for proposals are issued at regular intervals and are posted on the ***electronic tendering service*** (See page 8 for information on subscribing to MERX.)

Priority sectors

Proposed projects must reflect CIDA's mandate and should focus on at least one of the six official development assistance priorities. (See "*Development at a glance*", page 3.)

Who is eligible?

Canadian and international companies, institutions (universities and colleges), non-profit organizations, advocacy groups, agencies, professional associations, communications specialists, journalists, broadcasters, publishers, filmmakers, and individuals are all eligible to apply. (*Please note: to qualify for program funding, international partners should be part of a Canadian-led partnership or alliance.*)

To receive a copy of the Development Information Program ***Guidelines for Submitting Proposals*** or for further information, please contact a representative of the Development Information Program at (819) 997-1663, visit our Internet site at **http://www.acdi-cida.gc.ca** or write to: Canadian International Development Agency, Development Information Program, 200 Promenade du Portage, Hull, Quebec, K1A 0G4.

Opportunities outside CIDA

International Development Research Centre

The International Development Research Centre (IDRC) is a Crown Corporation that provides funds and expert advice to developing country researchers. IDRC aims to help developing countries create their own long-term solutions to problems such as chronic food shortages, deforestation and soil erosion, desertification, infectious disease, malnutrition and related micronutrient deficiencies.

IDRC's work and reputation have provided the centre with contacts and information that can be helpful to Canadian companies looking to do business in the developing world. The following are two examples of partnership opportunities:

CamBio Tec an international network that promotes Canadian-Latin American collaboration in the application of biotechnology to the agrifood and environmental management sectors. It can help identify potential partners, supply technical and market information, provide support for negotiating agreements, and help tap funding sources for projects.

Food Links a new venture that will help agrifood companies in Canada create commercial partnerships with businesses overseas and access new products and markets.

For more information, contact Tavinder Nijhawan, Research Officer, Programs, IDRC, P.O. Box 8500, Ottawa, Ontario, K1G 3H9; call (613) 236-6163, ext. 2525; fax (613) 567-7748; or e-mail TNijhawan@idrc.ca

International Centre for Human Rights and Democratic Development

The International Centre for Human Rights and Democratic Development (ICHRDD) is an independent corporation dedicated to encouraging the development of democratic societies and to defending and promoting the rights and freedoms enshrined in the International Bill of Human Rights. The centre works closely with citizens' groups around the world to strengthen civil societies and to empower people to participate fully in the social, economic and political lives of their countries.

For more information contact Marie-France Cloutier, Comptroller, ICHRDD, Room 100, 63 Brésoles Street, Montreal, Quebec, H2Y 1V7; tel: (514) 283-6073.

Agence canadienne de développement international
Canadian International Development Agency

Comment faire affaire avec l'ACDI

Décembre 2000

Canada

Produit par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)

Pour en savoir davantage sur les programmes de l'ACDI, ainsi que sur ses activités et sur son fonctionnement, consultez notre site Internet à l'adresse suivante :

http://www.acdi-cida.gc.ca

ou communiquez avec :

Renseignements au public
Direction générale des communications
ACDI
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Tél. : 1-800-230-6349
(819) 997-5006 (RCN)
Ligne pour les malentendants et les personnes ayant des difficultés d'élocution : (819) 953-5023

Télécopieur : (819) 953-6088

Adresse électronique : info@acdi-cida.gc.ca

Décembre 2000

© Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000

N° Catalogue : E94-269/2000
ISBN : 0-662-65390-4

Imprimé au Canada

Imprimé sur papier recyclé à 100 %
fait de fibres postconsommation

Comment faire affaire avec l'ACDI

Décembre 2000

Table des matières

À propos du guide 1

Conseils utiles 2

L'ACDI en bref 3

Le processus de passation des marchés 7
- Comment se tenir au courant des occasions d'affaires à l'ACDI 7
- Propositions spontanées 7
- Les marchés de services 8
- La Stratégie d'approvisionnement de l'ACDI auprès des autochtones (SAAA) 9
- Les achats de biens et de produits de base 9
- Lignes de crédit 10

Les occasions d'affaires à l'ACDI 11
- La Direction générale des programmes multilatéraux 11
  - Les banques multilatérales de développement 11
  - Le Programme d'aide alimentaire 13
  - Les organismes des Nations Unies 14
- La Direction générale du partenariat canadien 15
  - La Direction des organisations non gouvernementales 15
  - La Direction de la coopération institutionnelle 16
  - Le Programme de coopération industrielle 17
- Le Programme de coopération avec l'Europe centrale et de l'Est 19
  - Renaissance Europe de l'Est 19
  - Autres programmes 20
    Les fonds fiduciaires canadiens de coopération technique 20
- La Direction générale des communications :
  Le Programme d'information sur le développement 20

Les occasions d'affaires à l'extérieur de l'ACDI 21
- Le Centre de recherches pour le développement international 21
- Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique 21

À propos du guide

À qui ce guide s'adresse-t-il?

Ce guide a été rédigé principalement à l'intention des entreprises canadiennes, des consultants et des organisations et institutions bénévoles qui ne font pas affaire pour l'instant avec l'Agence canadienne de développement international (ACDI), mais qui souhaiteraient le faire. Les anciens partenaires de l'ACDI pourront aussi y trouver des renseignements utiles, en particulier si leur association avec l'Agence remonte à plus de cinq ans. Plusieurs changements se sont en effet produits depuis : le Canada a adopté une nouvelle politique étrangère, le programme canadien d'aide publique au développement (dont 80 % est administré par l'ACDI) comporte aujourd'hui de nouveaux volets prioritaires, et l'Agence elle-même a subi une restructuration et est maintenant chargée de l'exécution des programmes d'aide aux pays de l'ancienne Union soviétique et d'Europe centrale et de l'Est. On a en outre modifié le régime d'attribution des marchés de l'ACDI afin de le rendre plus ouvert et transparent.

Quels avantages procure un partenariat avec l'ACDI?

Depuis 1968, l'ACDI fournit aux pays en développement une aide qui prend la forme de produits, de services, de contributions financières, d'assistance humanitaire et, ce qui importe par-dessus tout, de transfert de connaissances et de compétences. Ces investissements sociaux, économiques et humains ont littéralement transformé la vie de millions d'hommes, de femmes et d'enfants du monde entier. En un peu plus d'une génération, par exemple, les revenus réels moyens ont doublé. Les enfants du monde sont maintenant vaccinés dans une proportion de 80 % contre les six maladies les plus contagieuses, et la variole a été éradiquée.

Les partenaires de l'ACDI représentent tous les segments de la société canadienne. On y retrouve des entreprises, des organisations non gouvernementales (ONG), des associations professionnelles et des coopératives, de même que des établissements d'enseignement et des organismes internationaux. Les pays en développement sont également des partenaires indispensables. L'aide profite à tous, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

- Sur chaque dollar d'aide publique au développement, environ 70 cents reviennent au Canada sous forme d'emplois et d'achats de produits et de services.
- Les emplois de plus de 33 000 Canadiens dépendent de notre programme d'aide.
- Les 2 000 entreprises canadiennes à qui sont attribués des marchés de services financés par l'aide se font connaître sur certains des marchés qui enregistrent la plus forte expansion au monde.
- Au Canada, 50 universités et 60 collèges bénéficient de marchés dont le financement provient du budget de l'aide.
- Chaque dollar investi par l'entremise du Programme de coopération industrielle (dont la gestion relève de l'ACDI) en rapporte six au Canada, et tout près de 12 dans les pays en développement.
- Des pays jugés « sous-développés » il y a à peine 20 ans sont en train de devenir d'importantes puissances économiques et de précieux partenaires commerciaux pour le Canada.

Quelle est l'utilité du guide?

Compte tenu de l'accent dorénavant mis sur le développement du secteur privé, qui est la clé d'une croissance économique soutenue et de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement, l'Agence souhaite multiplier ses partenariats avec les entreprises, institutions et ONG canadiennes afin de garantir la croissance dans l'équité. Elle cherche également à éveiller l'intérêt de personnes qui, sans avoir déjà pris part à des activités de coopération au développement, n'en possèdent pas moins des compétences, une expérience et un savoir-faire qui contribuent à la richesse de notre bassin de ressources. Ce guide doit aider ces partenaires potentiels de l'ACDI à se renseigner sur les occasions de faire affaire avec l'Agence. Il explique :

- ***comment*** fonctionne le processus de passation des marchés;
- ***quelles*** démarches un consultant, une entreprise, une organisation ou une institution peut faire pour accroître ses chances d'obtenir un contrat ou une contribution;

- ***comment*** fonctionne le Programme de coopération industrielle (PCI) et le Programme Renaissance Europe de l'Est et qui est admissible;
- ***quels*** secteurs sont présentement prioritaires pour l'ACDI;
- ***quel*** rôle joue exactement le Programme d'information sur le développement;
- ***comment*** profiter des occasions d'affaires qu'offrent les organisations multilatérales;
- ***comment*** fonctionne le mécanisme de propositions spontanées de l'ACDI;
- ***où*** s'adresser pour obtenir plus de renseignements.

Pour en savoir davantage, poursuivez votre lecture...

Conseils utiles • Conseils utiles • Conseils utiles • Conseils utiles •

- Établissez s'il existe un marché à l'ACDI pour les produits ou services que vous-même, votre entreprise ou votre organisation avez à offrir. Prenez connaissance de l'énoncé de politique étrangère du gouvernement intitulé *Le Canada dans le monde* pour connaître les volets prioritaires du programme d'aide. Lisez aussi la section du Budget des dépenses principal annuel du gouvernement fédéral qui porte sur l'ACDI pour vous renseigner sur les secteurs clés. Pour vous procurer ces publications et d'autres encore, il suffit de vous adresser au **Service de renseignements au public**, tél. : (819) 997-5006; sans frais : 1-800-230-6349; TDD : (819) 953-5023; fax : (819) 953-6088; courrier électronique : info@acdi-cida.gc.ca

- Avez-vous le dernier numéro de la publication de l'ACDI intitulée *Marchés de services et lignes de crédit* ? Vous y trouverez la liste des organisations qui voient à l'exécution de projets financés par l'ACDI, auxquelles vous pourriez offrir vos services en qualité de sous-traitant. Cette publication vous éclairera également sur les priorités actuelles de l'Agence. (Voir Renseignements au public ci-dessus.)

- Il existe différentes façons de devenir partenaire de l'ACDI et de contribuer au programme canadien de coopération internationale. Les occasions sont nombreuses dans les secteurs des soins de santé primaires, de l'eau, de l'hygiène et du logement, des services d'infrastructure, du développement du secteur privé et de l'environnement. L'ACDI a également besoin des services de personnes et d'organisations possédant des connaissances spécialisées en promotion des droits de la personne, en développement démocratique et en saine gestion publique. Le secteur à but lucratif et le secteur à but non lucratif ont tous deux un rôle à jouer à cet égard.

- Parallèlement à l'exécution proprement dite des programmes, il existe des occasions dans les services de soutien dont l'analyse de politiques, la technologie de l'information, le développement des ressources humaines, la vérification et l'évaluation, et les communications.

- Cultivez vos relations à l'ACDI et communiquez régulièrement avec ces personnes afin de vous tenir au courant des occasions susceptibles de se présenter. Si un projet en particulier vous intéresse, suivez-en l'évolution étape par étape. Par l'entremise de vos relations à l'ACDI, tenez-vous au courant des nouvelles concernant par exemple le renouvellement ou l'expansion d'un projet.

- Vous pouvez aussi présenter à l'ACDI des propositions spontanées à l'appui de programmes bilatéraux (voir modalités page 8).

- Soyez à l'affût des occasions de former des alliances avec des entreprises ou des ONG dont les atouts complètent bien les vôtres. Plus l'éventail des services offerts est vaste, meilleures sont vos chances de réussir.

- Vous pouvez aussi présenter à l'ACDI des propositions d'affaires dans le cadre du Programme de coopération industrielle ou du Programme Renaissance Europe de l'Est. Pour en savoir plus, notamment sur les conditions d'admissibilité, reportez-vous à la page 18 et à la page 20.

- L'ACDI ne possède pas de répertoire de fournisseurs ou de consultants. Si vous désirez présenter une proposition en réponse à une invitation à soumissionner pour l'obtention d'un contrat, vous auriez intérêt à vous abonner au Service d'appels d'offres électroniques (MERX) (voir page 9). En consultant régulièrement MERX, vous saurez à qui des contrats viennent d'être adjugés, ce qui vous permettra éventuellement d'offrir vos services à ces fournisseurs en qualité de sous-traitant.

- Saisissez-vous bien la distinction entre *l'aide* et *le commerce* ? Le programme canadien de coopération internationale vise à contribuer à la réduction de la pauvreté dans le monde; si ses activités peuvent effectivement avoir des retombées commerciales positives, il reste que le commerce ne constitue pas le but premier du programme.

- Pour plus de renseignements sur les programmes de l'ACDI dans les divers pays, consultez notre site Internet à l'adresse : **http://www.acdi-cida.gc.ca**

L'ACDI en bref

Qu'est-ce que l'ACDI?

L'ACDI, ou l'Agence canadienne de développement international, est l'organisme du gouvernement fédéral qui voit à la planification et à la mise en oeuvre du programme canadien de coopération au développement international. C'est d'elle que relève l'administration d'environ 80 % du budget d'aide. Les 20 % restants sont administrés par le ministère des Finances et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. L'ACDI finance des projets dans plus de 100 pays où vivent les quatre cinquièmes des habitants de la planète. Elle a pour partenaires les pays en développement, des organisations, institutions et entreprises canadiennes, et des organisations et organismes internationaux. Ainsi qu'il en est fait mention dans la politique étrangère du Canada, le programme canadien d'aide publique au développement (APD) a pour objectif d'« appuyer le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère ».

Pourquoi le Canada a-t-il un programme de coopération au développement?

En contribuant au développement social et économique des pays en développement ou en transition (comme les pays de l'ancienne Union soviétique), le programme de coopération contribue à la sécurité et à la prospérité du monde entier, et donc à la nôtre. Ce faisant, il donne au Canada une voix forte sur la scène internationale, assure le rayonnement de nos valeurs, fait connaître nos institutions et nos entreprises, et crée des liens entre la société canadienne et les pays en développement. Le programme d'aide contribue à réduire la pauvreté, à éradiquer les maladies, à ralentir la propagation du sida, à protéger l'environnement, à améliorer la situation de la femme, à renforcer le développement démocratique, à mieux faire respecter les droits de la personne, et à créer des emplois. Dans la poursuite de ces objectifs, les ressources du programme sont concentrées dans les ***six secteurs prioritaires*** suivants :

Les besoins humains fondamentaux afin d'appuyer les interventions dans les domaines des soins de santé primaires, de l'éducation de base, de la planification familiale, de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène et du logement. Le Canada consacrera 25 % de son budget d'APD à la satisfaction de ces besoins.

L'intégration de la femme au développement afin d'encourager la pleine participation des femmes, en tant que partenaires égales, au développement durable de leur société.

Les services d'infrastructure afin d'aider les pays en développement à se doter de services d'infrastructure – électricité rurale, routes, télécommunications, eau salubre et hygiène – respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur l'aide aux populations les plus démunies et le développement des capacités.

Les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement afin d'encourager le respect des droits de la personne, notamment des enfants, de promouvoir la démocratie et une meilleure gestion des affaires publiques, et de renforcer à la fois la société civile, dont font partie les groupements civiques et les syndicats, et la sécurité personnelle.

Le développement du secteur privé afin de promouvoir une croissance économique soutenue et équitable par un appui au secteur privé dans les pays en développement.

L'environnement afin d'aider les pays en développement à protéger leur propre environnement et à contribuer à la recherche de solutions aux problèmes environnementaux d'envergure mondiale et régionale.

Les occasions de faire affaire avec l'ACDI sont directement liées à ces volets prioritaires. Par exemple, l'aide à la satisfaction des « besoins humains fondamentaux » peut consister entre autres à fournir des vaccins et d'autres médicaments, de même que des systèmes de traitement de l'eau, et à former du personnel médical.

Quelles sont les composantes de l'ACDI?

- ***Les directions générales de programme :*** programmes bilatéraux (Afrique et Moyen-Orient, Asie, Amériques), programme multilatéral, partenariat canadien, Europe centrale et de l'Est.

- ***Les directions générales de service :*** politiques, ressources humaines et services corporatifs, et communications.

Les occasions de faire affaire avec l'ACDI se présentent pour la plupart dans le cadre des programmes suivants :

Les programmes bilatéraux

Les programmes bilatéraux, appelés aussi programmes « géographiques », accordent de l'aide à des pays en développement d'Afrique et du Moyen-Orient, d'Asie et des Amériques aux termes d'accords passés entre le Canada et le gouvernement du pays bénéficiaire. La contribution de l'ACDI prend la forme de programmes et de projets qui répondent à des besoins établis par le pays concerné, et qui sont planifiés en collaboration avec celui-ci. Ce sont des partenaires canadiens qui sont chargés de l'exécution de la plupart des projets d'aide bilatérale. Le financement est principalement accordé en vertu de marchés de fournitures ou de services, ou d'accords de contribution. Les organisations retenues réalisent le projet avec la collaboration de partenaires des pays en développement. Font également partie de l'aide bilatérale les contributions d'aide alimentaire et les lignes de crédit.

Le programme multilatéral

Par l'entremise de son programme multilatéral, l'ACDI contribue aux programmes et activités de développement et de secours d'urgence des Nations Unies et d'autres organisations internationales dont le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), les banques régionales de développement, la société de la Croix-Rouge et les institutions de développement du Commonwealth et de la Francophonie.

En étant membre d'organisations multilatérales, le Canada est en mesure d'influer sur l'utilisation d'un important volume d'aide en encourageant les pays et les organismes concernés à adopter des priorités de développement semblables aux siennes tout en jouant un rôle plus important dans le développement d'un plus grand nombre de pays et de secteurs que ne lui permettraient de jouer les seuls programmes bilatéraux.

Le programme de partenariat

Ce programme appuie financièrement des projets conçus et réalisés par des institutions, des associations et des ONG canadiennes, de même que des initiatives du secteur privé pouvant procurer des avantages aux pays en développement. En font partie :

- ***le Programme des organisations/institutions non gouvernementales :*** L'ACDI finance les activités de plus de 200 organisations bénévoles canadiennes et internationales. Les ONG travaillent directement avec les populations des pays en développement. Les partenaires institutionnels de l'ACDI, dont font partie des universités et collèges, des syndicats, des coopératives et des associations professionnelles, mettent leurs compétences spécialisées au service du développement dans des domaines comme la recherche appliquée, par exemple.

- ***Le Programme de coopération industrielle (PCI) :*** Le PCI accorde des fonds destinés à faciliter la création de coentreprises entre des compagnies canadiennes et des compagnies des pays en développement. Ne sont admissibles au financement que les projets qui favorisent le progrès social et économique dans ces pays. L'ACDI a aidé plusieurs milliers d'entreprises canadiennes à jouer un rôle dans le développement mondial tout en leur permettant d'acquérir une précieuse expérience internationale et de se faire connaître sur de nouveaux marchés.

Le programme de coopération avec l'Europe centrale et de l'Est

Ce programme aide certains pays d'Europe centrale et de l'Est à se doter de sociétés démocratiques et à faire la transition vers l'économie de marché. Il favorise le transfert de connaissances, de compétences et de techniques dans le cadre de partenariats entre organisations, universités et entreprises du Canada et du pays bénéficiaire.

Les entreprises canadiennes peuvent faire une demande de financement dans le cadre du programme Renaissance Europe de l'Est.

◆◆◆

Des occasions de faire affaire avec l'ACDI existent également à la direction générale des politiques, de qui relève l'élaboration des politiques de l'Agence et qui fournit des conseils professionnels et scientifiques à l'ACDI et à ses partenaires. Cette direction générale s'acquitte de son mandat en faisant appel à l'expertise de spécialistes d'entreprises, d'organisations et d'institutions dans une foule de domaines dont l'intégration de la femme au développement, les droits de la personne, la saine gestion publique et d'autres questions de développement social, ainsi que de domaines scientifiques et techniques tels l'environnement, la foresterie, les pêches et l'économie.

Pour plus de renseignements, prière de vous adresser à l'ACDI, Renseignements au public, 5e étage, 200, promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0G4; tél. (819) 997-5006; sans frais : 1-800-230-6349; TDD : (819) 953-5023; fax : (819) 953-6088; courrier électronique : info@acdi-cida.gc.ca

Agence canadienne de développement international
Canadian International Development Agency
Ministre de la Coopération internationale
Président ACDI Len Good
Secrétaire d'État Amérique Latine et Afrique
Secrétaire d'État Asie-Pacifique
Ombudsman Jean-Pierre Baldoc
Vice-président principal Charles Bisnett
Secrétariat général François Arsenault
Vice-président AMÉRIQUES Bob Anderson
Caraïbes Stephen Fire
Amérique centrale Paul Chambers
Brésil, Cône Sud, Colombie Benjamin Grobel
Bolivie, Équateur, Pérou Elizabeth Baskin
Politique, planification et gestion Anne-Marie Bourcier
Soutien technique Michael Day
Dirigeant principal GESTION DE L'INFORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE John Redmond
Stratégie et innovation en matière d'information
Rapports client-partenaires
Services et gestion des télécommunications
Services informatiques et solutions d'entreprise
Technologie de l'information
Services de gestion
Vice-président AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT Rada Guerrera
Afrique de l'Ouest et Sahel Marc-André Pradelle
Afrique du Nord et Moyen-Orient
Programmes régionaux et Bassins fluviaux
Afrique australe Arthur M. Sager
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique Andrew McAlister
Tchad et Cameroun Paul Hunt
Afrique du Centre et de l'Ouest Barbara Brown
Code de Conduite Archie Hunt
Services de gestion et d'appui aux programmes Louise Bergeron
Politique, gestion des programmes et évaluation Paul Hunt
Directeur général EXAMEN DU RENDEMENT
Vérification interne Nicole Mondoux
Évaluation Jean Quesnel
Gestion axée sur les résultats
Vice-président EUROPE CENTRALE ET DE L'EST Peter Dodd
Politique, planification et gestion Barry Ward
Russie, Ukraine et Programmes régionaux George Sabol
Europe centrale et du Nord Michel Lemelin
Europe de l'Est, Asie centrale et républiques baltes Stephen Williams
Directeur général COMMUNICATIONS Terry Rodden
Opérations Vivian Williams
Services de presse Pierre Côté
Gouvernement public, recherche et analyse Lynda Lalonde
Vice-président RELATIONS MULTILATÉRALES Jean-Marc Métivier
Institutions financières Roger Eberhardt
Programmes des Nations Unies et Bill Margaret Ford
Centre de l'aide internationale Ernest Lawrenchuk
Assistance internationale Hunter McGill
Politique, planification et gestion Luc Prefontaine
Vice-président RESSOURCES HUMAINES, AFFAIRES JURIDIQUES ET CORPORATIVES Nicole Charette
Finances Michel Dupuy
Gestion des ressources Maureen Farquy
Ressources humaines Marie Renaud
Coordination et services d'appui Ellen Bell
Services administratifs et sécurité André Pinault
Services juridiques
Vice-président PARTENARIAT CANADIEN Janet Zukowsky
Coopération industrielle Pierre David
Coopération universitaire Claude Fournier
Organisations non gouvernementales Bruce Hilbert
Politiques, planification et gestion Marcel Cusson
Action jeunesse Richard Bonin
Vice-président ASIE Hon Ong Tie
Vietnam, Thaïlande, Malaisie, Cambodge, Laos Bob Johnston
Inde, Népal, Sri Lanka David Spring
Bangladesh Robert Watchman
Pakistan, Afghanistan Pauline Kidner
Chine Ian Wright
Indonésie, Philippines, Pacifique Ted Lumpkin
Asie du Sud-Est Susan Davis
Planification et évaluation Bernd Fighuth Rohde
Gestion stratégique et technique David Chaplin
Vice-président POLITIQUES Brian Bennett
Économie générale Politiques
Gestion et développement Luis Bueno
Égalité entre les sexes Diana Bronfman
Orientations politiques et recherche Rick Van Dusen
Développement démocratique et gouvernement Bill Hughes
Environnement et ressources naturelles
Ressources scientifiques, industrielles et énergétiques Robert Fuller
Spécialistes principaux (11)

Le processus de passation des marchés

Ce sont surtout les **Programmes bilatéraux** qui passent des marchés de biens et services. Les trois directions générales bilatérales (**Afrique** et **Moyen-Orient**, **Asie** et **Amériques**) planifient et mettent en oeuvre le programme d'aide de gouvernement à gouvernement du Canada. Ce programme englobe la formation, l'assistance technique, l'approvisionnement en matériel et en produits comme les fournitures médicales et les produits de base, et l'appui aux projets d'infrastructure. Élaborés en collaboration avec le gouvernement bénéficiaire, les projets tiennent compte à la fois des besoins du pays en développement et des capacités du Canada. La majeure partie de l'aide bilatérale est acheminée directement par des fournisseurs et des agents d'exécution canadiens ou fournie par le biais d'achats effectués par le pays bénéficiaire, conformément aux politiques canadiennes relatives à l'aide liée et aux exigences concernant la teneur canadienne.

Depuis janvier 1997, l'ACDI est dotée d'un processus de passation des marchés de services ouvert tant au secteur à but lucratif qu'au secteur à but non lucratif. En outre, un mécanisme de soutien ponctuel de projets bilatéraux permet à ces deux secteurs de soumettre des propositions spontanées. Si ces propositions sont approuvées, l'ACDI signe un accord de contribution plutôt que de conclure un marché.

Comment se tenir au courant des occasions d'affaires à l'ACDI

L'ACDI fournit à ses partenaires et au public en général l'information de base sur les **projets au stade de la planification (Pipeline)**, qui sont affichés uniquement sur son site Web. Il s'agit de projets en cours de planification dans l'une ou l'autre des trois directions générales bilatérales de l'Agence, dans le cadre des mécanismes de projets bilatéraux pilotés par l'ACDI et de soutien ponctuel de projets bilatéraux. L'information est revue et mise à jour sur une base régulière et peut varier sensiblement à mesure que la planification avance. Les projets sont groupés par direction générale et par pays; pour chaque projet prévu, une feuille « Information sommaire sur les projets en planification » fournit des informations de base, comme le but, les objectifs et les résultats escomptés. Un projet est affiché jusqu'à ce qu'il ait franchi toutes les étapes d'approbation ou qu'il ait été décidé de ne pas y donner suite, ou jusqu'à la date de clôture de la demande de propositions affichée sur le **MERX** (service électronique d'appels d'offres). Le processus concurrentiel s'amorce habituellement une fois le projet approuvé. La date d'approbation prévue, qui est indiquée sur la feuille « Information sommaire sur les projets en planification », est fournie aux éventuels soumissionnaires à titre indicatif (délai prévu pour la planification et l'approbation du projet). Les demandes de propositions pour les marchés de services seront affichées sur le **MERX**.

Ce sont les programmes bilatéraux qui attribuent le plus de marchés de biens et services. Cependant, les directions générales de service peuvent aussi offrir des possibilités d'affaires, par exemple dans les domaines de l'analyse de politiques, de la vérification, de l'évaluation, de la formation, de la technologie de l'information, de la recherche et de l'analyse, de la planification stratégique, et des produits de communication.

Quant aux fournisseurs qui souhaitent obtenir des contrats dans le domaine de l'aide alimentaire et de l'assistance humanitaire, ils doivent communiquer avec les **Programmes multilatéraux** de l'ACDI.

Les propositions spontanées

Le mécanisme bilatéral de propositions spontanées permet à l'ACDI de répondre à des propositions spontanées novatrices portant sur des activités utiles au développement. Il peut être utilisé à la fois par le secteur à but lucratif et le secteur à but non lucratif.

Les conditions d'admissibilité

- **Secteur privé (à but lucratif) :** les entreprises doivent appartenir à des intérêts canadiens dans une proportion d'au moins 51 % et doivent être basées au Canada.

- **Secteur à but non lucratif :** l'organisation ou l'institution doit avoir son siège social au Canada et être régie par un conseil d'administration élu.

Les propositions soumises par des partenaires admissibles doivent obligatoirement satisfaire aux conditions suivantes : les retombées sur le développement devront être prépondérantes; le projet doit respecter les cadres stratégiques de programme-pays/région; l'accord de contribution ne doit pas être conclu dans le but de réaliser un profit; un plafond général de 5 millions de dollars par contribution s'appliquera; on tiendra compte dans le processus d'approbation du partage des coûts et de l'effet de levier financier.

Les propositions n'entrent pas en concurrence avec des propositions soumises par d'autres partenaires. Elles sont évaluées uniquement selon leur mérite sur le plan du développement. Si la proposition est retenue, un accord de contribution est signé par le partenaire et l'ACDI. Il n'y a pas de concours annuel ou semestriel puisque les directions générales géographiques peuvent accepter des propositions spontanées à n'importe quel moment. Toutefois, l'ACDI peut recourir périodiquement au réseau Internet pour faire connaître à ses partenaires les orientations des programmes qu'elle privilégie dans les pays de concentration.

Pour de plus amples informations, voir le ***Guide du mécanisme bilatéral réactif de l'ACDI (propositions non sollicitées)***.

Les marchés de services

Le régime d'attribution des marchés de l'ACDI est conçu de façon à donner une chance égale au plus grand nombre possible de fournisseurs canadiens de participer aux activités de développement international, qu'il s'agisse d'entreprises comptant des centaines d'employés, de particuliers offrant des services de conseil, des organisations non gouvernementales (ONG), ou des établissements publics.

Les conditions d'admissibilité

Seules les entités ayant un établissement d'affaires au Canada et appartenant à des intérêts canadiens ou à des immigrants reçus dans une proportion d'au moins 51 % peuvent conclure une entente contractuelle avec l'ACDI. Cette restriction s'applique à chaque entité d'un consortium, d'une coentreprise ou d'une société de personnes voulant conclure une entente contractuelle avec l'ACDI. Dans le cas des organismes à but non lucratif, seuls ceux qui sont enregistrés au Canada et qui ont un conseil d'administration dont plus de 51 % des membres sont citoyens canadiens ou immigrants reçus peuvent conclure une entente contractuelle avec l'ACDI. Pour de plus amples informations, veuillez consulter ***ACDI 102 - Conditions générales (demandes de propositions)***.

Le service d'appels d'offres électronique - MERX

Le service d'appels d'offres électronique (MERX) est un babillard électronique national sur lequel sont annoncés les marchés publics de produits et services. Il est financé au moyen des droits d'abonnement et de la vente de documents d'appels d'offres. MERX est accessible de partout au Canada à l'aide d'un micro-ordinateur et d'un modem. Il est administré en vertu d'une licence accordée par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Pour plus de renseignements sur ce service, prière d'appeler au 1-800-964-6379 ou visiter le site Internet http://www.merx.cebra.com.

La sélection des fournisseurs - marchés supérieurs à 100 000 $

Par le biais du MERX, l'ACDI invite les fournisseurs à répondre à une demande de propositions aux fins de l'obtention de marchés. Ces propositions sont évaluées selon des critères d'excellence technique et de compétitivité financière. La proposition retenue est celle qui offre le meilleur rapport qualité-prix.

La sélection de fournisseurs - marchés inférieurs à 100 000 $

L'ACDI utilise plusieurs mécanismes, tous conçus pour permettre aux entreprises, aux consultants individuels et aux organismes du secteur volontaire d'avoir un meilleur accès à ces marchés.

- ***Offres à commandes :*** L'accord d'offre à commandes (AOC) est un important mécanisme d'attribution de marchés. C'est un moyen rapide de retenir les services d'experts-conseils à toutes les étapes du cycle de programme pour des activités cruciales devant faire l'objet d'un marché de faible valeur. L'ACDI possède son propre système d'offres à commandes. Les nouvelles offres à commandes sont affichées sur MERX. L'ACDI annonce aussi sur son site Internet les possibilités d'entente portant sur les offres à commandes. Le nombre et la valeur des AOC sont déterminés au moyen d'une analyse des besoins qui est effectuée dans chacune des directions générales. Ces accords sont normalement d'une

durée de trois ans. Les AOC sont conclus avec le soumissionnaire offrant la meilleure valeur (selon le mérite technique et le coût). L'ACDI utilise aussi les offres à commandes générales qu'administre Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). (Signalons que l'offre à commande n'oblige pas l'ACDI à faire appel aux services du fournisseur retenu.)

- ***Organismes de service spécial :*** L'ACDI conserve ses accords types avec des organismes de service spécial tels Conseils et Vérification Canada et le Secteur des relations publiques et des marchés de services d'imprimerie de TPSGC.
- ***Service d'appels d'offres électronique (MERX) :*** L'ACDI peut faire connaître ses besoins en matière de marchés inférieurs à 100 000 $ par l'entremise du service d'appels d'offres électronique (MERX). Elle peut aussi, dans certains cas, attribuer un marché à un fournisseur unique et diffuser un avis à cet effet sur MERX sous forme de Préavis d'adjudication de contrat (PAC).
- ***Sélection non concurrentielle :*** Quand ses besoins opérationnels l'exigent et qu'il est rentable de le faire, l'ACDI attribue un marché à un consultant en particulier sans appels d'offres ou encore après examen des titres et qualités d'un petit nombre de consultants. Elle ne procède ainsi que dans le cas des marchés de faible valeur et s'il est impossible de se procurer les services en question dans le cadre des offres à commandes en vigueur.

La Stratégie d'approvisionnement de l'ACDI auprès des autochtones (SAAA)

L'ACDI a mis en oeuvre une stratégie visant à favoriser le développement des entreprises autochtones par le biais de son processus d'approvisionnement. La SAAA comporte trois volets :

- ***Incitatif pour l'utilisation des fournisseurs autochtones :*** Cet incitatif consiste à accorder des points additionnels (au plus 50) lorsque des fournisseurs autochtones sont utilisés. Ces points s'ajoutent à ceux attribués pour les volets technique et financier et sont au prorata de la valeur du volet autochtone (honoraires et dépenses) par rapport à la valeur totale de la proposition. Cet incitatif s'applique à toutes les demandes de propositions concurrentielles pour les programmes et projets financés par le budget de l'aide de l'ACDI.
- ***Commande sélective réservée :*** Ces commandes limitent le processus d'appel d'offres pour certaines commandes financées par le budget de fonctionnement et d'entretien (F & E) aux seuls fournisseurs autochtones. La valeur de ces commandes doit passer de 1 % en 1998-1999 à 3 % en 2000-2001 des commandes admissibles imputées sur le budget de F & E (14 millions de dollars par an).
- ***Séances d'information :*** Divers moyens seront utilisés pour informer le personnel de l'ACDI, les fournisseurs actuels et les fournisseurs autochtones de la Stratégie.

Aux fins de cette stratégie, une organisation autochtone s'entend d'une entreprise dont la propriété et le contrôle sont au moins à 51 % aux mains des autochtones et dont le personnel est composé d'au moins 33 % d'autochtones si elle compte six employés ou plus. Un autochtone est un Indien, un Métis ou un Inuit qui est un citoyen canadien et qui réside ordinairement au Canada. Les organisations non autochtones peuvent former des coentreprises avec une ou plusieurs entités autochtones. Ces coentreprises sont considérées comme des entreprises autochtones à la condition que la coentreprise soit sous contrôle autochtone dans une proportion d'au moins 51 %.

L'ACDI utilisera le **Répertoire des fournisseurs autochtones** tenu par le ministère des Affaires indiennes et du Nord pour déterminer si les fournisseurs sont officiellement reconnus comme étant des autochtones. Ce répertoire contient de l'information sur plus de 3 500 fournisseurs autochtones. Les propriétaires des entreprises qui satisfont aux critères d'admissibilité peuvent s'inscrire en direct. L'ACDI se réserve le droit de demander au consultant, avant et/ou après la signature du contrat, de fournir une attestation officielle quant au statut d'autochtone des employés, des sous-traitants ou des fournisseurs.

Les achats de biens et de produits de base

Les biens achetés dans le cadre du programme de coopération pour le développement sont principalement achetés au Canada, qu'il s'agisse de matières premières ou de produits finis. *Veuillez noter que l'ACDI n'effectue généralement pas d'achats directs auprès des fournisseurs, mais finance plutôt des activités d'approvisionnement menées en son nom.* Pour ses projets, l'ACDI a recours à trois modes d'approvisionnement :

- ***TPSGC exclusivement :*** Dans le cas des marchés d'une valeur d'au moins 25 000 $, TPSGC effectue l'achat au nom de l'ACDI. Les possibilités d'affaire sont affichées sur MERX.
- ***Délégation à l'ACDI par TPSGC :*** Ce mode d'approvisionnement est utilisé dans le cas de biens dont l'achat est lié à un projet de grande envergure réalisé par un agent d'exécution ou un acheteur canadien en vertu d'un marché de services conclu avec l'ACDI. La valeur des biens achetés ne peut pas excéder 40 % de la valeur totale du marché.
- ***Pays bénéficiaire :*** Les achats doivent être effectués au Canada et liés à l'acquisition de biens ou de produits de base canadiens.

Lignes de crédit

Les lignes de crédit, qui sont des fonds administrés par l'ACDI et mis à la disposition des pays bénéficiaires, servent à financer l'achat au Canada de biens, de matériel, de produits, ou de services connexes. Il peut s'agir par exemple de matériel lourd, d'engrais, de matériel ferroviaire et de matériel ou de services de télécommunications. Les fournisseurs de produits et services payés directement au moyen d'une ligne de crédit sont choisis à l'issue d'appels d'offres qui sont lancés par les pays bénéficiaires, TPSGC ou par un acheteur retenu par l'ACDI dans le cadre d'un marché de services concurrentiel. Les agents doivent posséder une bonne connaissance du secteur visé et une expérience en matière d'approvisionnement dans le pays bénéficiaire.

Si vous désirez offrir des services en sous-traitance à des agents d'exécution ou à des acheteurs canadiens, procurez-vous la publication de l'ACDI intitulée* Marchés de services *et* lignes de crédit *auprès du Service de renseignements au public (vous la trouverez également sur le site Internet de l'Agence). Pour faciliter la consultation, les renseignements sont classés par secteur, par pays/région et par projet.

Pour de plus amples informations sur la passation des marchés, prière de vous adresser à l'ACDI, Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs, Direction de la gestion des marchés, 200 promenade du Portage, Hull (Québec) K1A 0G4 (tél. : (819) 997-7778; fax : (819) 994-5395; Internet : **http://www.acdi-cida.gc.ca**).

Les occasions d'affaires à l'ACDI

La Direction générale des programmes multilatéraux

L'ACDI supervise la participation du Canada aux activités de nombreuses organisations internationales de développement et d'assistance humanitaire parmi lesquelles figurent les organisations des Nations Unies telles l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement, les banques régionales de développement et les organismes de développement du Commonwealth et de la Francophonie. L'Agence collabore étroitement avec le ministère des Finances, de qui relève la participation du Canada aux activités du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, ainsi qu'avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qui voit à s'assurer que la participation canadienne aux activités des organisations multilatérales concorde avec les objectifs de politique étrangère du Canada.

La Direction générale des programmes multilatéraux de l'ACDI administre les contributions du Canada aux programmes de développement des Nations Unies et d'autres organisations internationales, et elle s'occupe également des programmes d'aide alimentaire et d'assistance humanitaire du Canada. L'aide canadienne est acheminée par l'entremise d'organisations telles que le Programme alimentaire mondial, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la société de la Croix-Rouge, et des ONG canadiennes telles que CARE Canada, Vision mondiale et la Banque de céréales vivrières du Canada.

En étant membre d'organisations multilatérales, le Canada est en mesure d'influer sur l'utilisation d'un important volume d'aide en encourageant les pays et les organismes concernés à adopter des priorités de développement semblables aux siennes. Le fait d'être membre de ces organisations procure aussi des avantages économiques directs au Canada. Sur chaque dollar que le Canada leur a versé en 1995, les banques régionales de développement ont consacré 67 cents à l'achat de biens et services canadiens. L'aide alimentaire consentie par l'ACDI est liée dans une proportion de 90 % à l'achat de produits de base et de services canadiens, et les achats de biens et services canadiens effectués par des organisations onusiennes telles que l'UNICEF et le Programme des Nations Unies pour le développement ont augmenté de façon constante depuis 1991. En réalité, les avantages économiques que le Canada retire du fait d'être membre d'organisations multilatérales se comparent favorablement à ceux que lui procurent les programmes bilatéraux de l'ACDI. S'y ajoutent des avantages indirects à long terme qui sont eux aussi considérables.

En étant membre de ces organisations, le Canada peut contribuer à la stabilité économique et politique mondiale à long terme dont dépend sa prospérité économique.

Les banques multilatérales de développement

Les relations du Canada avec les banques asiatique, africaine et interaméricaine de développement relèvent principalement de l'ACDI. Le ministère des Finances gère la participation du Canada aux activités de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Les banques multilatérales de développement sont l'une des plus importantes sources de financement du développement économique et social de plus de 100 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire et pays en transition. Chaque année, le Groupe de la Banque mondiale et les banques régionales de développement fournissent plus de 40 milliards $ US de fonds consacrés à des projets de développement et doublent les sommes provenant des pays emprunteurs et autres bailleurs de fonds injectées dans des projets d'une valeur globale de près de 100 milliards $ US.

Les BMD financent des achats de milliards de dollars de biens et de services au regard desquels seuls les pays membres peuvent soumissionner. Sur les 40 milliards $ US de prêts accordés annuellement par les BMD, 12 milliards sont dépensés à l'extérieur des pays emprunteurs pour

acheter des biens et services de fournisseurs étrangers. De plus en plus, les BMD appuient des projets dans des secteurs d'activité où le savoir-faire canadien est reconnu : l'énergie, l'environnement, les transports, les télécommunications et la santé. Ces banques aident les nouveaux exportateurs à pénétrer des marchés étrangers en leur offrant au départ un cadre structuré et, partant, un certain degré de sécurité. En exigeant des emprunteurs qu'ils se conforment au processus d'appel à la concurrence internationale, elles garantissent un certain niveau d'équité et de transparence. Étant donné que les BMD prêtent généralement aux grandes institutions sur ces marchés, l'entreprise dont l'offre est retenue dispose d'un avantage quand se présentent d'autres occasions d'affaires. Mais ce qui importe surtout, c'est que les BMD créent des occasions d'affaires qui vont bien au-delà de la portion des projets financée par ces banques pour comprendre les portions dont le financement provient d'autres sources (crédits à l'exportation, autres donateurs, investisseurs privés, etc.).

Le fait que moins de 200 entreprises canadiennes par année soumissionnent aux fins de l'obtention de marchés des BMD explique en bonne partie la faiblesse de la performance du Canada sur le plan des achats. Quand elles figurent parmi les soumissionnaires, les entreprises canadiennes s'en tirent généralement bien. En 1994, un groupe de travail coprésidé par l'ACDI et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international s'est penché sur les facteurs susceptibles d'expliquer ce taux de participation relativement faible des entreprises canadiennes. Après avoir cerné les obstacles, il a recommandé l'adoption de mesures destinées à en faire tomber certains. Le gouvernement a approuvé les recommandations du Groupe de travail et institué un programme-pilote d'une durée de trois ans qui est présentement en cours.

L'ACDI possède des fonds fiduciaires pour services de consultants à la Banque mondiale, à la Société financière internationale (la branche privée de la Banque mondiale), à la Banque interaméricaine de développement, à la Banque de développement des Caraïbes et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Outre qu'ils aident les banques à mettre en oeuvre des projets dans des secteurs et des régions figurant parmi les priorités de développement du Canada, ces fonds fiduciaires servent à faire connaître de nouveaux consultants canadiens aux banques. Réservés exclusivement à l'embauche de spécialistes canadiens provenant d'organisations, d'organismes ou d'entreprises privées, ces fonds sont affectés au financement d'activités d'assistance technique visant la définition et la préparation de projet et, parfois, d'études de projets en cours.

Bien qu'ils ne financent qu'un faible pourcentage des services fournis par des consultants canadiens aux BMD, les fonds fiduciaires canadiens permettent aux entreprises canadiennes de recueillir de précieux renseignements sur des occasions d'affaires en aval. Ils ont fait connaître le marché des banques à de nouveaux consultants canadiens qu'ils ont aidés à obtenir d'autres marchés dans le cadre du processus normal d'appel d'offres. En échangeant des renseignements stratégiques avec des fournisseurs de matériel et des manufacturiers canadiens, les consultants canadiens dont les services sont financés au moyen des fonds fiduciaires peuvent aider le Canada à obtenir un maximum d'avantages en aval. Les banques s'occupent uniquement de l'administration et de la gestion des fonds fiduciaires.

Pour obtenir plus de renseignements

Si vous désirez en savoir plus sur les occasions d'affaires et les fonds fiduciaires canadiens à la Banque mondiale, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et aux banques régionales de développement, vous pouvez vous adresser aux bureaux canadiens de liaison avec les institutions financières internationales.

Renseignements sur la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement :

M. David Brown
Bureau de liaison avec les institutions financières internationales
Ambassade du Canada
501 Pennsylvania Avenue, NW
Washington, DC 20001
Tél. : (202) 682-7788
Fax : (202) 682-7789

Renseignements sur la Banque asiatique de développement :

M. Arthur Fraser
Bureau de liaison avec la Banque asiatique de développement
Ambassade du Canada
P.O. Box 2168
1261 Makati Post Office
Métro Manille, Philippines
Tél. : (011-63-2) 815-9536
Fax : (011-63-2) 810-5142

Renseignements sur la Banque africaine de développement :

M. Patrice Veilleux
Bureau de liaison avec la Banque africaine de développement
Ambassade du Canada
C.P. 4104
Édifice du Centre de commerce
Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Tél. : (011-225) 21-20-09
Fax : (011-225) 21-77-28

Renseignements sur la Banque de développement des Caraïbes :

Mme Charlotte Hutson
M. Hartley Janssen
Bureau de liaison avec la Banque de développement des Caraïbes
Haut-Commissariat du Canada
P.O. Box 404
Bridgetown, Barbade
Tél. : (809) 429-3550
Fax : (809) 437-8474

Renseignements sur la Banque européenne pour la reconstruction et le développement :

M. John Kur
Bureau du directeur pour le Canada
Banque européenne pour la reconstruction et le développement
One Exchange Square
Londres, R.-U. EC2A 2EH
Tél. : (011-44-171) 338-6509
Fax : (011-44-171) 338-6062

Renseignements généraux sur les banques régionales de développement :

Direction des institutions financières internationales
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec), K1A 0G4
Tél. : (819) 997-7616
Fax : (819) 953-5348

Le Programme d'aide alimentaire

L'aide alimentaire accordée par l'ACDI sert à répondre à des besoins urgents et à encourager le développement. Le programme a pour but premier de soulager la faim et la malnutrition, deux facteurs qui nuisent à la santé et au développement durable. Le lien existant entre l'alimentation, la santé et la pauvreté se situe au centre des activités d'aide alimentaire de l'ACDI : la malnutrition provoque la maladie; la maladie empêche les gens de travailler; la perte de revenu fait augmenter la faim. Afin que ce cycle puisse être brisé, les activités d'aide alimentaire sont jumelées à des interventions complémentaires dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de la production de revenus et du renforcement institutionnel. Citons, à titre d'exemples d'initiatives d'aide alimentaire, les programmes de travail rémunéré en vivres et les projets d'aide alimentaire ciblée qui visent à améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants les plus vulnérables, et à encourager les populations vulnérables à se rendre dans les dispensaires pour se faire immuniser et y recevoir d'autres soins de santé primaires. Le Centre d'aide alimentaire s'occupe aussi de programmes d'élimination de carences en micronutriments (iode, fer, vitamine A) qui provoquent de graves problèmes de santé et réduisent les effets bénéfiques de l'alimentation.

Le budget d'aide alimentaire de l'ACDI doit obligatoirement être affecté dans une proportion de 90 % à l'achat de produits de base et de services canadiens. Ces achats consistent principalement en blé, en légumineuses et en huiles végétales, de même, dans une moindre mesure, qu'en farine de blé, en maïs et en poisson en conserve. Les coutumes locales, l'utilisation finale et le rapport prix / valeur nutritive représentent des facteurs déterminants dans la sélection des produits de base. L'aide alimentaire de l'ACDI est acheminée principalement par l'entremise du Programme alimentaire mondial des Nations Unies.

Une partie l'est également par la voie bilatérale (aide de pays à pays), et de plus en plus par l'intermédiaire d'ONG canadiennes telles la Banque de céréales vivrières du Canada, CARE Canada, Oxfam et Vision mondiale Canada.

L'ACDI achète directement le blé de la Commission canadienne du blé et de la Commission de commercialisation du blé de l'Ontario. Les autres produits de base sont achetés par TPSGC et par des ONG canadiennes par voie d'appel d'offres.

Pour obtenir plus de renseignements

Centre d'aide alimentaire
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec), K1A 0G4
Tél. : (819) 994-3959 (renseignements généraux)
Tél. : (819) 994-3969 (renseignements sur les achats)
Fax : (819) 953-5348

Les organismes des Nations Unies

L'ACDI contribue au budget de base d'un certain nombre d'organismes des Nations Unies qui s'occupent de nombreux aspects de l'aide au développement et de l'assistance humanitaire. Au fil des ans, le Canada s'est acquis la réputation de participer activement aux séances des conseils d'administration et de défendre avec vigueur les politiques qui sont importantes aux yeux des Canadiens. En étant membre d'organismes des Nations Unies, le Canada est en mesure de jouer un rôle plus important dans le développement d'un plus grand nombre de pays et de secteurs que ne lui permettraient de jouer les seuls programmes bilatéraux.

Depuis 1991, il s'est produit une augmentation constante de la participation d'entreprises canadiennes aux activités non seulement du Programme des Nations Unies pour le développement, mais également de l'UNICEF et du Fonds des Nations Unies pour la population. Chaque dollar versé par le Canada lui en rapporte un.

Comment procéder

Adoptez une approche par pays, la plupart des décisions liées aux achats de biens et services financés par les Nations Unies étant prises par les pays bénéficiaires. Il vaut donc mieux que les Nations Unies figurent dans la stratégie des entreprises à l'égard d'un certain pays au lieu de faire l'objet d'une stratégie distincte.

Les entreprises intéressées peuvent s'inscrire au répertoire des fournisseurs de biens et services des Nations Unies en écrivant à l'adresse suivante :

Nations Unies
Service des marchés et des achats / TCD
New York, N.Y. 10017

Les entreprises intéressées à se voir attribuer des marchés de services peuvent entrer en contact avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Cet organisme autonome agit en qualité d'agent d'exécution de nombreuses sections des Nations Unies, de banques de développement et de gouvernements. Le Bureau confie à des consultants et à des entreprises privées l'exécution de la plupart des projets dont il a la responsabilité. En 1995, il disposait d'un portefeuille de 1,04 milliard $ US.

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Daily News Building
220 East – 42 Second Street
New York, N.Y. 10017

Les entreprises intéressées à vendre certains produits (par ex. des vaccins et des tentes) peuvent s'adresser au Bureau des services d'achats interorganisations (IAPSO). Cette administration offre une vaste gamme de services d'achat à bon nombre des composantes des Nations Unies de même qu'à des pays bénéficiaires, à des pays donateurs et à des organisations non gouvernementales. L'IAPSO publie également un « Guide général des relations d'affaires » à l'intention des personnes ou des entreprises intéressées à vendre des biens et des services aux Nations Unies. Figurent dans ce guide les noms de tous les fonds, programmes, organismes, commissions et comités des Nations Unies et, au regard de chacun, les catégories pertinentes de services et de matériel ainsi que la façon de procéder pour devenir éventuellement un de leurs fournisseurs. On peut se procurer ce guide à l'adresse suivante :

Gittervej 20, Freeport
C.P. 2530
DK-2100 Copenhague, Danemark
Tél. : (45) 35 27 37 00
Fax : (45) 35 27 37 98/99

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

Créé en 1952, le HCR a pour mandat d'offrir une protection juridique aux réfugiés, de trouver des solutions durables à leurs problèmes (rapatriement volontaire, installation sur place et réinstallation dans un pays tiers), et de leur fournir une assistance matérielle dans l'intervalle.

L'ACDI a établi au HCR un Fonds fiduciaire pour services de consultants en gestion qui doit servir à améliorer les systèmes de gestion du Haut-Commissariat tout en augmentant le recours à des consultants canadiens. Les entreprises et consultants canadiens dont les services sont financés par le Fonds fiduciaire participent à des projets de courte durée dans les secteurs suivants : développement des ressources humaines; planification stratégique; systèmes de gestion et d'information; évaluation de certaines fonctions de gestion; et amélioration des systèmes et des processus de gestion. Les propositions sont examinées par le HCR, de qui relève la sélection des entreprises et consultants canadiens. La préférence est accordée aux candidats qui n'ont pas eu souvent l'occasion de participer à des activités du HCR.

Pour plus de renseignements sur le Fonds fiduciaire pour services de consultants en gestion au HCR :

Mme Diane Stewart
Division du contrôleur et des services de gestion
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
C.P. 2500
CH-1211
Genève, Suisse
Tél. : 41-22-739-8944
Fax : 41-22-739-8627

Pour des renseignements généraux sur le travail de l'ACDI auprès des organismes des Nations Unies :

Direction de la coopération technique
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec), K1A 0G4
Tél. : (819) 994-3943
Fax : (819) 997-6632

La Direction générale du partenariat canadien

La Direction des organisations non gouvernementales

Aperçu général

La Direction des organisations non gouvernementales (ONG) répond aux demandes de cofinancement (partage des coûts) de projets et de programmes admissibles présentées par des organisations du secteur bénévole qui oeuvrent dans les pays en développement. Le programme comporte trois volets : ONG canadiennes, ONG internationales et Programme d'envoi de bénévoles. Les ONG canadiennes travaillent en étroite collaboration avec les ONG, groupements d'action communautaire et organisations populaires des pays en développement. Le programme des ONG internationales appuie les réseaux mondiaux d'ONG nationales et locales qui s'occupent de questions de développement auxquelles le Canada attache de l'importance, telles que l'environnement, l'égalité hommes-femmes et les droits de la personne. Par l'entremise de son programme d'envoi de bénévoles, la Direction des ONG encourage le transfert de techniques et de compétences vers les pays en développement.

Approche

L'accent est mis sur la création et le maintien de véritables partenariats plutôt que sur la relation donateur-client, ainsi que sur le renforcement de la capacité des partenaires des pays en développement de gérer eux-mêmes des projets. Le programme des ONG reconnaît que les organisations du secteur bénévole sont des entités autonomes ayant des objectifs, des priorités, des structures de gestion et des clientèles qui leur sont propres. Outre qu'elles mettent leur riche bagage de connaissances et d'expérience spécialisées au service du développement, ces organisations amassent des fonds et investissent leurs fonds propres dans des projets et des activités de développement.

Financement

Le financement est accordé selon le principe du partage des coûts entre l'ACDI et l'organisation partenaire, la Direction des ONG assumant normalement de 20 à 50 % des coûts du programme/projet. L'organisation partenaire conserve néanmoins la propriété du projet qu'elle a proposé.

Critères

Les fonds sont accordés en fonction des priorités de programme de l'ACDI et de critères établis d'évaluation des résultats. Figurent parmi ces critères :

- le renforcement des capacités des pays en développement;
- l'effet de levier (la capacité de trouver d'autres partenaires et de créer un effet « multiplicateur »);
- les avantages pour le Canada, notamment les possibilités de sensibilisation au développement (afin d'augmenter l'appui du public au programme canadien de coopération au développement);
- la qualité des structures, de la gestion et de l'administration des programmes;
- la possibilité d'enrichir le bagage de « leçons tirées de l'expérience » sur les stratégies de développement durable offrant un bon rapport coût-efficacité.

Pour plus de renseignements sur le Programme des ONG, faites le (819) 997-6202 ou, par fax, le (819) 997-4193, ou écrivez au Programme des ONG, ACDI, 200, promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0G4.

La Direction de la coopération institutionnelle

Aperçu général

La Direction de la coopération institutionnelle de l'ACDI contribue à la poursuite des objectifs prioritaires de l'ACDI en finançant des projets destinés à renforcer les institutions et sociétés civiles des pays en développement. Elle comprend trois programmes, soit celui des établissements d'enseignement, celui des coopératives, syndicats et associations professionnelles, et celui des bourses d'études, environnement et institutions.

Approche

Les programmes de cette direction répondent aux demandes présentées par des institutions canadiennes et leurs partenaires à l'étranger.

- **Établissements d'enseignement** Ce programme appuie les activités des établissements canadiens d'enseignement postsecondaire en faveur du développement. Il se subdivise en deux programmes : le *Programme des partenariats universitaires en coopération et développement*, et le *Programme de partenariat des collèges canadiens*. La Direction travaille en étroite collaboration avec l'Association des universités et collèges du Canada et l'Association des collèges communautaires du Canada. Ces organisations voient à la gestion de fonds globaux provenant de l'ACDI et jouent un rôle de coordination aux fins de l'évaluation et du financement des projets de développement international proposés par les établissements d'enseignement canadiens.

- **Coopératives, syndicats et associations professionnelles** Le *Programme des coopératives* collabore avec les coopératives canadiennes à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement en aidant les coopératives de ces pays à acquérir des connaissances spécialisées, particulièrement dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire et des services financiers. Le *Programme des syndicats* collabore avec les syndicats canadiens, qui possèdent un solide réseau de contacts bilatéraux et multilatéraux, dans le cadre d'activités favorisant la saine gestion et la responsabilisation. Le *Programme des associations professionnelles* appuie les projets de toutes sortes de regroupements professionnels canadiens qui visent à renforcer les capacités d'associations de membres de la même profession dans les pays en développement.

- **Bourses d'études, environnement et institutions** Le *Programme des bourses d'études* administre entre autres les programmes de bourses de la Francophonie et des études marines, et finance le séjour au Canada de stagiaires provenant de pays en développement. Le *Programme des organisations non gouvernementales*

environnementales appuie les activités des ONG environnementales canadiennes dans les pays en développement. Le *Programme Jeunesse Canada Monde* travaille avec des jeunes au Canada et à l'étranger.

Financement

L'ACDI et l'organisation se partagent les coûts des projets.

Critères

La Direction de la coopération institutionnelle appuie les partenariats qui se conforment aux principes fondamentaux suivants :

- Les activités des partenaires dans les pays en développement concordent avec les priorités et objectifs de programme de l'ACDI.
- Les projets sont élaborés et proposés par des établissements d'enseignement et des organisations du Canada de qui relèvent la planification et la mise en oeuvre des activités.
- Dans les propositions présentées, la viabilité des partenariats est clairement établie.
- Les partenaires profitent tous deux des projets réalisés par leurs organisations respectives.
- Les activités prévues visent à s'assurer que la coopération institutionnelle procure le plus d'avantages possible grâce à l'effet multiplicateur créé par le partenariat.
- Le partage des coûts garantit que les établissements d'enseignement et les organisations assument la responsabilité de la mise en oeuvre des projets.

Pour plus de renseignements sur les programmes de la Direction de la coopération institutionnelle, faites le (819) 997-5041 ou, par fax, le (819) 997-0513, ou écrivez à l'adresse suivante :

ACDI
Direction de la coopération institutionnelle
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Le Programme de coopération industrielle

Aperçu général

Dans tous les pays, le secteur privé joue un rôle primordial dans la croissance économique, la création d'emplois et, par voie de conséquence, la réduction de la pauvreté, pour peu qu'il y ait répartition équitable des avantages. Le Programme de coopération industrielle met en valeur les ressources des entreprises canadiennes afin de favoriser le développement socio-économique durable en cofinançant des coentreprises entre gens d'affaires du Canada et des pays en développement. Des relations établies dans une perspective à long terme permettent aux pays en développement d'avoir accès aux techniques, aux capitaux et aux compétences qui leur font tant défaut, et aux entreprises canadiennes de créer des emplois, de faire des profits et de pénétrer certains des marchés qui connaissent l'expansion la plus rapide au monde. Des données récentes confirment que les avantages sont réciproques : chaque dollar versé par le PCI rapporte en moyenne environ 12 $ aux pays en développement et 6 $ au Canada

Principes de base / approche

- **Souplesse** Le PCI finance des projets élaborés et proposés par des entreprises canadiennes qui demeurent propriétaires des projets auxquels elles participent.
- **Viabilité** Le PCI ne fournit qu'une première contribution partielle; il sélectionne des projets proposés par des entreprises ayant accès à d'autres sources de financement afin d'en assurer la viabilité.
- **Avantages réciproques** Le PCI appuie des projets dont profiteront les économies des deux pays partenaires.
- **Partage des coûts** Le PCI fait en sorte que les risques de faire affaire sur un nouveau marché soient réduits au minimum. L'entreprise canadienne et son partenaire étranger doivent fournir la majeure partie du financement nécessaire à la mise en oeuvre du projet proposé. Si le projet se révèle rentable dès le début, les requérants pourraient devoir rembourser une partie de la contribution.

Mécanismes de financement Le PCI peut aider les entreprises à réaliser les évaluations préliminaires de leur projet ainsi qu'à augmenter les retombées positives de leur projet sur le plan du développement à l'étape de sa mise en oeuvre. Il peut aussi payer une partie des coûts d'activités telles que la formation et le transfert de technologie dans le but de garantir la durabilité du projet. Mais l'ACDI ne peut investir directement de capitaux dans le projet. L'aide est versée dans le cadre de deux grands volets :

- Le volet **Investissement** (de loin le plus populaire et le plus avantageux pour les deux parties) Ce volet aide des entreprises canadiennes admissibles, en particulier des entreprises des *secteurs de la fabrication et des services*, à effectuer des ***études de viabilité*** approfondies sur la possibilité de conclure des accords de coopération à long terme, comme des *accords de coentreprise* et des *contrats de licence*, avec des entreprises de pays en développement. Si l'entreprise décide d'aller de l'avant, elle peut demander l'appui financier du PCI pour retombées accrues sur le plan du développement et transfert de technologie dans le cadre du mécanisme d'***appui au projet***.

- Le volet **Services professionnels** Ce volet aide les entreprises canadiennes admissibles, principalement des *cabinets d'experts-conseils*, à réaliser des études et à fournir à d'éventuels clients dans les pays en développement une aide et des conseils en matière de projets d'immobilisation. Font partie de ce volet les mécanismes des ***études préliminaires***, des ***études détaillées*** et de l'***appui au projet***.

Secteurs prioritaires

Étant donné que le PCI est d'abord et avant tout axé sur le *développement*, tous les projets financés par ce programme devraient viser au moins un des six objectifs prioritaires du programme canadien d'APD, le développement du secteur privé venant en première place. Les catégories de projet suivantes ne sont **pas** admissibles :

- les tests de produits et les activités de marketing;
- les activités se limitant à la vente ou à l'exportation;
- l'établissement de services de représentation commerciale;
- les activités préliminaires de définition de projet;
- les activités de nature spéculative comme la prospection minière et la promotion immobilière;
- les projets qui provoqueraient le transfert d'emplois du Canada vers d'autres pays;
- les projets de technologie nucléaire.

Qui est admissible?

Pour être admissibles au financement du PCI, les entreprises doivent satisfaire aux critères suivants :

- être assujetties à l'impôt sur les sociétés;
- avoir réalisé un chiffre d'affaires de plus de 1 million de dollars pendant au moins deux années consécutives (si une entreprise ne satisfait pas à ce critère, elle pourrait quand même être admissible; renseignez-vous auprès de l'ACDI pour en savoir plus);
- avoir été en affaires au Canada depuis au moins trois ans;
- détenir les titres sur la technologie dont le transfert est proposé;
- posséder de l'expérience dans la prestation des services ou la fabrication des produits visés;
- avoir une bonne situation financière, c.-à-d. être en mesure d'assumer leur part des coûts de mise en oeuvre du projet;
- disposer des ressources humaines et techniques nécessaires;
- être prêtes à assumer une partie des dépenses liées aux retombées positives du projet sur le plan du développement (égalité hommes-femmes, protection de l'environnement);
- avoir déjà fait des démarches concrètes, notamment dans le but de se trouver un partenaire dans le pays en développement et des sources de financement pour la réalisation proprement dite du projet.

Remarque : Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous êtes intéressé, nous vous recommandons de vous procurer la trousse d'information ou d'entrer directement en contact avec un représentant du PCI au numéro figurant ci-dessous.

Pour vous procurer la trousse d'information ou obtenir plus de renseignements sur le PCI, faites les numéros suivants : tél. (819) 953-5444, fax (819) 953-5024, ou écrivez au Programme de coopération industrielle, ACDI, 200, promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0G4.

La trousse d'information se trouve également sur Internet à l'adresse *http://www.acdi-cida.gc.ca*. Ou encore, appelez FAX LINK, (613) 944-4500, ou adressez-vous au Service de renseignements au public de l'ACDI, tél. : (819) 997-5006; fax : (819) 953-6088; TDD : (819) 963-5023; ou courrier électronique : info@acdi-cida.gc.ca

Le Programme de coopération avec l'Europe centrale et de l'Est

Aperçu général

Le programme de coopération technique du Canada avec les pays de l'ancienne Union soviétique est administré par la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est de l'ACDI. Le programme vise trois objectifs :

- faciliter le passage des pays bénéficiaires à l'économie de marché;
- multiplier les liens de commerce et d'investissement du Canada avec la région;
- promouvoir le développement démocratique.

La prévention des conflits et la sécurité nucléaire font partie des intérêts stratégiques du Canada dans la région. Dans le cadre du programme de **coopération technique bilatérale**, l'accent est mis sur le renforcement des capacités, le transfert de connaissances et de techniques et les partenariats avec le milieu des affaires, les syndicats, le gouvernement, les établissements d'enseignement et les ONG. La priorité est accordée aux pays suivants : Russie, Ukraine, Roumanie, République slovaque, États baltes, l'ancienne Yougoslavie et les républiques d'Asie centrale.

Approche

Le programme de coopération bilatérale est à la fois proactif et adapté aux besoins de sa clientèle. La plupart des projets sont proposés par des entreprises, des ONG et des administrations publiques du Canada qui demandent un appui financier accordé selon le principe du partage des coûts aux fins de la réalisation de projets concordant avec les objectifs du programme. Cette approche garantit souplesse, adaptation et réponse rapide. Dans certains cas, les projets sont proposés par le Canada, des gouvernements de pays bénéficiaires ou des organismes internationaux.

Les projets réalisés jusqu'ici l'ont été dans les champs d'activité les plus divers, dont :

- le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles
- l'agriculture et l'industrie agroalimentaire
- le développement du secteur privé, notamment celui des petites entreprises
- la technologie environnementale
- la sécurité nucléaire
- les services financiers
- les télécommunications
- l'énergie
- la démocratisation et la saine gestion des affaires publiques
- la santé
- la reconstruction en ex-Yougoslavie

Renaissance Europe de l'Est

Le programme Renaissance Europe de l'Est est un programme adapté aux besoins et à coûts partagés qui facilite la création de coentreprises de même que d'occasions d'échange et d'investissement sur les marchés d'Europe centrale, d'Europe de l'Est et de l'ancienne Union soviétique. Ce programme tient compte de l'évolution des marchés de la région et reconnaît que le besoin s'impose de créer des modèles locaux d'entreprises privées prospères.

En assumant une partie des coûts de recherche de clientèle liés à la pénétration des marchés de la région qui évoluent rapidement, le programme Renaissance Europe de l'Est contribue à la poursuite de deux objectifs fondamentaux du programme canadien de coopération :

- accroître les liens de commerce et d'investissement du Canada avec les pays de la région;
- faciliter les transferts de techniques, de connaissances spécialisées et de fonds d'investissement destinés à favoriser le développement et la modernisation d'entreprises d'économie de marché dans la région.

Une partie des coûts des projets de Renaissance Europe de l'Est est assumée par les partenaires commerciaux canadiens. Sont admissibles les études préliminaires pour l'évaluation d'une coentreprise ou d'une autre occasion d'investissement et les activités de formation adaptées aux besoins de l'entreprise locale partenaire de l'entreprise canadienne. Parmi les autres activités de programme

financées figurent les conseils commerciaux bilatéraux, les programmes d'information à l'intention des entreprises, les séminaires et les foires commerciales.

Depuis sa création en 1990 jusqu'à 1997, le programme Renaissance Europe de l'Est a injecté tout près de 23,6 millions de dollars dans plus de 500 projets. Si les projets réalisés jusqu'ici visaient principalement la Russie, la Pologne, la République tchèque, la Hongrie et l'Ukraine, il reste que les marchés de tous les pays de la région sont admissibles.

Autres programmes

- ***Les fonds fiduciaires canadiens de coopération technique*** servent à financer la collaboration du Canada avec la communauté internationale et des organismes multilatéraux clés tels que le Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et les banques internationales et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Des marchés sont ainsi attribués à des Canadiens appelés à participer à différentes activités dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des services financiers, de la foresterie, de la santé, de la privatisation, des télécommunications, de l'énergie et, en particulier, du pétrole et du gaz. Riches de l'expérience ainsi acquise, les entreprises canadiennes disposent d'un avantage quand il s'agit d'obtenir d'autres marchés d'organismes multilatéraux et de profiter de nouveaux débouchés de commerce et d'investissement.

- Le Canada fournit aussi de l'aide pour améliorer la ***sécurité nucléaire*** dans la région.

Pour plus de renseignements, prière d'entrer en contact avec le Programme de la coopération avec l'Europe centrale et de l'Est, ACDI, 12e étage, 200, promenade du Portage, Hull (Québec), K1A 0G4, ou d'appeler le Service de renseignements au public, tél. : (819) 997-5006; sans frais : 1-800-230-6349; Service d'information FaxLink : (613) 944-4500.

La Direction générale des communications : Le Programme d'information sur le développement

Aperçu général

Le Programme d'information sur le développement (PID) vise à aider la population à comprendre les enjeux du développement international, *un accent particulier étant mis sur l'importance du rôle des Canadiens et sur la contribution de qualité exceptionnelle qu'ils apportent dans les pays en développement.*

Les responsables de ce programme de la Direction générale des communications œuvrent en partenariat avec des organisations et des entreprises qui se spécialisent dans les activités de sensibilisation du public. L'éventail des interventions est vaste : soutien à des diffuseurs (télévision et radio); édition; publication d'encarts dans les grands journaux, magazines et périodiques canadiens; expositions; projets de préparation et de production de documents d'information destinés aux jeunes; produits informatiques interactifs; nouveaux médias; activités de sensibilisation des médias; programmes canadiens d'échanges; appui à des projets d'écoles de journalisme; campagnes de sensibilisation du public et publications.

Bien que les propositions visant la production de films et de vidéos soient admissibles, l'ACDI ne financera ces activités que s'il existe une garantie ferme de diffusion et de distribution.

Approche

L'un des fondements de la nouvelle approche du Programme d'information sur le développement réside dans l'importance accordée à encourager les partenaires de l'ACDI à mettre leurs ressources en commun afin que les projets procurent le plus d'avantages et aient le plus de retombées positives possible. Bon nombre de ces partenaires de l'Agence mettent au point des activités de communications complémentaires et s'échangent des renseignements et de l'information sur leurs expériences.

Mécanismes de financement

Le PID comprend trois grandes composantes : le programme des ***coproductions***, celui des ***co-publications*** et celui des ***activités de sensibilisation des médias***. Les projets proposés peuvent se rattacher à l'une ou l'autre de ces composantes, à deux, ou à toutes. Il peut s'agir de projets de recherche et développement, ou de production proprement dite. (*Remarque : En acceptant de financer la portion recherche et développement d'un projet, l'ACDI* ***ne s'engage pas*** *à financer la portion production.*) Faites à intervalles réguliers, les demandes de propositions sont affichées sur ***le service d'appels d'offres électroniques***. (Pour renseignements sur la façon de s'abonner à ce service, voir p. 10.)

Secteurs prioritaires

Les projets proposés doivent concorder avec le mandat de l'ACDI et se rattacher à au moins un des volets prioritaires du programme d'aide publique au développement (voir *Le développement en bref*, p. 3).

Qui est admissible?

Peuvent présenter des demandes : des entreprises canadiennes et internationales, des établissements d'enseignement (universités et collèges), des organisations à but non lucratif, des groupes d'intervention, des organismes, des associations professionnelles, des spécialistes des communications, des journalistes, des radiodiffuseurs, des éditeurs, des cinéastes et des particuliers du Canada et de l'étranger. (*Remarque : pour être admissibles au financement, les partenaires de l'étranger doivent faire partie d'une alliance ou d'un partenariat dont la direction est canadienne.*)

Pour recevoir un exemplaire des ***Lignes directrices pour la présentation de propositions*** du Programme d'infor-mation sur le développement, ou pour obtenir plus de renseignements, il suffit d'entrer en contact avec un représentant du programme en composant le (819) 997-1663, de visiter notre site Internet à l'adresse **http://www.acdi-cida.gc.ca** ou d'écrire à l'adresse suivante : Agence canadienne de développement international, Programme d'information sur le développement, 200, promenade du Portage, Hull (Québec) K1A 0G4.

Les occasions d'affaires à l'extérieur de l'ACDI

Le Centre de recherches pour le développement international

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État qui accorde des fonds et fournit des conseils spécialisés à des chercheurs des pays en développement. Ses activités ont pour but d'aider les pays en développement à trouver leurs propres solutions à long terme à des problèmes tels que les pénuries alimentaires chroniques, le déboisement et l'érosion du sol, la désertification, les maladies infectieuses, la malnutrition et les carences connexes en micronutriments.

Grâce à son travail et à sa réputation, le CRDI a des relations et dispose de renseignements pouvant être utiles aux entreprises canadiennes qui se cherchent des débouchés dans le monde en développement. Voici deux exemples d'occasions de partenariat :

CamBio Tec Ce réseau international facilite la collaboration canado-latino-américaine dans l'application de la biotechnologie aux secteurs de l'agroalimentaire et de la gestion environnementale. Il peut aider les entreprises intéressées à se trouver des partenaires, leur fournir de l'information spécialisée et des renseignements sur le marché, et les aider à négocier des accords et à se trouver des sources de financement de projets.

Food Links Ce nouveau programme doit aider les entreprises agroalimentaires canadiennes à conclure des partenariats commerciaux avec des entreprises de l'étranger, ainsi qu'à avoir accès à de nouveaux produits et à de nouveaux marchés.

Pour plus de renseignements, prière de vous adresser à Tavinder Nijhawan, agent de recherche, Programmes, CRDI, C.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9; tél. (613) 236-6163, poste 2525; fax (613) 567-7748; courrier électronique : TNijhawan@idrc.ca

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD) est une société indépendante qui encourage le développement de sociétés démocratiques et assure la défense et la promotion des droits et libertés enchâssés dans la Charte internationale des droits de l'homme. Le Centre travaille en étroite collaboration avec des groupements de citoyens du monde entier dans le but de renforcer les sociétés civiles et de donner aux gens les moyens de participer pleinement à la vie sociale, économique et politique de leur pays.

Pour plus de renseignements, prière de vous adresser à Marie-France Cloutier, contrôleur, CIDPDD, 63, rue Brésoles, pièce 100, Montréal (Québec) H2Y 1V7; tél. : (514) 283-6073.